

OFFRE EXCEPTIONNELLE - STOCK LIMITE

ORDINATEUR de BUREAU + IMPRIMANTE COULEUR OFIS

IT Services People You trust
01 600 00 00

185 500 FCFA

LA SEMAINE AFRICAINE

www.lasemaineafricaine.net



N° 3347 du Mardi 3 Décembre 2013 - 61^{ème} Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 350 F.CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Rapport de la Commission épiscopale Justice et paix sur le suivi budgétaire

Les infrastructures des établissements scolaires publics dans un état de délabrement



Mgr Louis Portella Mbuyu (P.11)

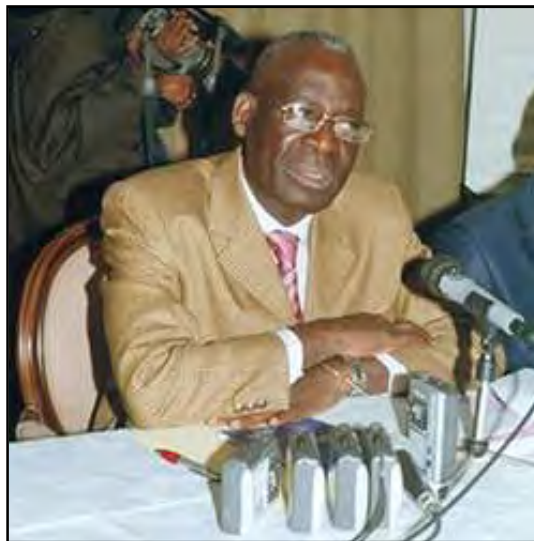
Vie d'un grand artiste

Tabu Ley Rochereau, une grande étoile de la musique congolaise, s'en est allé



(P.17)

Situation à la C.r.f (Caisse nationale de retraite des fonctionnaires)



Florent Ntsiba appelle le sénat à ouvrir une enquête objective et à épargner la nation de l'arrogance

(P.6)

55^{ème} anniversaire de la proclamation de la République du Congo

«Fondamentalement, la République demeure un régime de liberté»

Placide Lenga (P.3)



Congo – France

Yamina Benguigui a salué le rôle du président Sassou-Nguesso dans la médiation en Centrafrique

(P.5)



TOYOTA = 100% OFFA0

100% GARANTIE CONSTRUCTEUR + PIÈCES D'ORIGINE 100%



Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève BP 1110 - Tél.: (242) 05 550 17 78 / 06 665 44 65
 Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso BP 247 - Tél.: (242) 05 504 93 33 / 06 665 14 38/39
 www.cfaomotors-congo.com

DISTRIBUTEUR OFFICIEL



Le Programme neuf **LES SYLPHYDES à Brazzaville, République du Congo**

La Résidence « Les Sylphides » bénéficie d'un emplacement à la fois sécurisé, très pratique, et au calme, à proximité immédiate de la Présidence de la République, du marché du Plateau centre ville, des commerces, d'une pharmacie, des établissements scolaires, et des principaux services publics.

Les déplacements sont facilités grâce à la proximité de deux artères majeures reliant l'aéroport de Maya Maya au centre ville de Brazzaville.

Déclinés du 3 au 4 pièces allant de 100 m² à 130 m², les appartements s'ouvrent sur une terrasse surplombant un jardin. Dans le hall, un sas sécurisé par un digicode contrôle l'accès aux étages. Les appartements sont distribués à partir du premier étage, le sous-sol et le rez-de-chaussée étant dévolus à des parkings individuels. Chaque appartement dispose de 2 parkings privés. Le parking est accessible à partir de la rue grâce à une porte coulissante gérée par une



Quartier résidentiel - Immeuble de grand standing - Vente en VEFA.
 Appartements 3 et 4 pièces

télécommande. L'immeuble de six étages comporte un ascenseur desservant tous les étages et toutes les commodités nécessaires au Congo (bâche à eau, surpresseurs, groupe électrogène, gardiennage 24h/24, syndic de copropriété...)

Contacts: GESTRIM OCEAN BRAZZAVILLE
Téléphone: (+242) 06 639 68 83 / (+242) 05 721 62 25
e-mail: contact_bzv@gestrimocean.com commercial_bzv@gestrimocean.com
 Lun - ven: 8h - 12h / 15h - 18h
 Sam: 8h - 13h



Acer Aspire E1-530
 Intel® Processeur 1.8GHz
 Ecran HD Led 15.6
 2GB DDR3 Memoire
 500GB Disque Dur
 6-Cell Li-ion Battery



235.000 H.T

Avenue Alphonse Fondere - Immeuble C.N.S.S
 Rond Point City - Rez-Chaussée. Congo-Brazzaville
 Tel: 00242 06 8813434 - 00242 053813434
 Email: info@terratech-cg.com



55^{ème} anniversaire de la proclamation de la République du Congo «Fondamentalement, la République demeure un régime de liberté»

Le 28 novembre 1958 est la date créant la République du Congo. Cet événement historique a donné lieu à une cérémonie organisée jeudi 28 novembre 2013, au palais du peuple, à Brazzaville, sous le haut patronage du président de la République, Denis Sassou Nguesso. C'était en présence des corps constitués nationaux et du corps diplomatique. A cette occasion, le premier président de la cour suprême, Placide Lengua, a parlé des valeurs de la République et des circonstances dans lesquelles la République du Congo a été créée. «Fondamentalement, la République demeure un régime de liberté», a-t-il dit, estimant que les valeurs de la République doivent être enseignées aux nouvelles générations, pour acquiescer «le spiritualisme républicain». Voici l'intégralité de l'intervention de Placide Lengua.

«Depuis le 28 novembre 2010, notre pays fête la journée de la République, conformément à la loi. A côté d'autres formes de régimes politiques telles que l'Empire, le Royaume ou l'Emirat, le Congo est resté une République, c'est-à-dire un régime dans lequel le citoyen jouit des droits et libertés garantis par la Constitution, laquelle, de nos jours, demeure le meilleur instrument de mesure du degré de civilisation des sociétés organisées dans la conduite des affaires communes; un système dans lequel la révolution du pouvoir d'Etat est l'exclusivité du peuple souverain. La République du Congo a,

Congo». Ainsi, née le 28 novembre 1958, la République du Congo devient majeure, le 15 août 1960. Il est heureux et rassurant, pour les libertés fondamentales et pour la démocratie, de souligner que si le Congo a connu, dans son évolution historique, des crises quelquefois très graves, aucune de ces blessures n'a jamais remis en cause les fondements même de la République, en tant que système politique. En effet, les contradictions les plus profondes, les tensions les plus aiguës, les déchirements les plus tragiques n'ont jamais, au Congo, porté atteinte au statut de Ré-



Le couple présidentiel devant le palais du peuple.

publique, que notre Nation s'est librement donné. La forme républicaine de l'Etat ne peut faire l'objet de révision, comme le stipule l'article 185, alinéa 3 de la Constitution.

Monsieur le Président de la République,

Le 28 novembre 2010, la Nation, sous votre haute autorité, a fait l'éloge de la République, ce système politique qui, bien qu'étant un héritage colonial, demeure, néanmoins, pour les Congolais, le plus grand acquis, la plus grande garantie de la cohésion nationale, pour le débat démocratique, dont le

lien avec la République est évident. Cette identité commune entre la République et la démocratie est le théâtre d'un combat et d'un espoir pour l'individu citoyen.

Monsieur le Président de la République,

Dans votre ouvrage, «Le manguier, le fleuve et la souris», vous écrivez ce qui suit: «Il est essentiel que nos enfants apprennent ce qu'est la République, ses règles de fonctionnement, les principes démocratiques sur lesquels elle repose, faute de quoi, ils n'auront aucune raison de la respecter». Que



Placide Lengua félicité par la ministre Claudine Munari, après son allocution sur la République.

La République, c'est le débat, la liberté d'opinion, comme le président de la République et le député de l'opposition Pascal Tsaty-Mabiala (A. D.), tout comme la première dame et des parlementaires.



...Tout comme les trois ministres, Kolélas, N'Silou et Ibovi, et derrière le ministre Ossébi et les autres, en train de deviser sur la meilleure manière de mettre en oeuvre le programme du chef de l'Etat, car le peuple fait de plus en plus preuve d'impatience face à l'action du gouvernement.

aujourd'hui, plus d'un demi-siècle d'existence. Elle fête ses 55 ans. Elle a connu, à ce jour, neuf applications institutionnelles, entre la constitution du 20 novembre 1958 et celle en vigueur aujourd'hui, abstraction faite des actes fondamentaux qui ont rythmé le mouvement politique dans notre pays. La République a vu le jour dans la douleur politique de l'époque, précisément le 28 novembre 1958, à Pointe-Noire, de la délibération n°112/58 de l'assemblée territoriale du Moyen-Congo érigeant le territoire du Moyen-Congo en Etat membre de la Communauté et portant création de la République du Congo. L'article 2 de ladite délibération stipule: «L'Etat autonome du Moyen-Congo prend le nom de la République du



La République devra aussi être sensible à la question du genre. On l'oublie, souvent. A peine quatre femmes sur 38 ministres.

A propos de la proclamation de la République du Congo: ils se sont souvenus

Abass Haïdara, conseiller spécial du président de la République: «Je suis né et j'ai grandi ici. Ce jour-là (28 novembre 1958), nous étions au lycée. On suivait, quand même, les choses, ça nous donnait la conscience que nous prenions en main notre propre destinée. C'était un choc, pour les jeunes gens qui avaient 18 et 19 ans, de savoir cela. C'était quelque chose d'important. Ce qui a fait qu'après, nous sommes rentrés dans d'autres phases de lutte».



Léon-Alfred Opimbat, ministre des sports:

«Le 28 novembre 1958, qui est la date de la proclamation de la République, rappelle aussi, pour moi, l'enfant que j'étais, ici, à Poto-Poto. Finalement, 55 ans après, nous sommes là pour donner un message que la République doit être construite par tous les enfants que nous sommes, par toutes les constituantes de la République. Dans le cadre de la mission qui m'est confiée, je voudrais également dire, à titre symbolique, qu'il y a un an, jour pour jour, ici même, la République a honoré le sport et particulièrement le football, puisque, souvenons-nous, l'A.c-Léopards a été décoré ici même, le président de la Caf, Ayatou, a été également décoré. C'était un message que Monsieur le président de la République a voulu lancer, pour dire que le sport, en effet, est un support important de la construction de la République».



Ange-Edouard Poungui, sénateur (U.pa.d.s):

«La date du 28 novembre 1958 nous rappelle la proclamation de la République de notre pays. C'est un événement historique important, puisque, pour la première fois, les Congolais prenaient en main l'essentiel, tout de même, des instruments de gestion d'un pays. Ce sont des instruments comme l'assemblée territoriale qui était une assemblée sous le régime colonial et qui était devenue une assemblée nationale, un gouvernement qui était également mis en place et qui avait la responsabilité de gérer le pays. Donc, c'est une date importante et je me réjouis de ce qu'elle ait été réhabilitée. Parce qu'on estimait, à l'époque, que ce n'était pas l'indépendance. Mais je crois que, un enfant, quand il naît, commence à marcher, après, il se met debout. Je crois que c'est également l'histoire de notre pays. Nous pouvons dire que nous étions en train de marcher à quatre pattes et le 28 novembre, nous étions en mesure de marcher et devant, nous avions la responsabilité de gérer le pays. Je pense que les Congolais doivent se réjouir de cette date et ils doivent s'en rappeler. Les générations qui viendront doivent également se rappeler de cette histoire».



Propos recueillis par Pascal Azad DOKO

- la deuxième est l'article 185, alinéa 3, qui dispose: «La forme républicaine de l'Etat ne peut faire l'objet d'une révision constitutionnelle». Ces deux dispositions emblématiques de la constitution ont conduit la doctrine à structurer la République en une série d'ensembles, dont quatre peuvent être soulignés: 1- les idées et les valeurs; 2- les pouvoirs et les institutions; 3- les symboles et les savoirs; 4- les pratiques et les identités. Bref, on s'aperçoit que la République est une expérience humaine et que, malgré son fondement philosophique, ses principes, sa pédagogie et son évolution, la République portera toujours et partout l'empreinte de l'homme. Autrement dit, l'existence d'une Constitution et la critique des autres formes de gouvernement ne suffisent pas à établir une République.

Encore faut-il en avoir l'esprit, la culture, une grande foi à la dimension politique, toutes choses qui aboutissent à une sorte de spiritualisme républicain. C'est cet esprit qui féconde la régénération de la Nation, notamment par l'instruction et l'éducation, qui peuvent permettre de vaincre l'ignorance. Mais, fondamentalement, la République demeure un régime de liberté. Alors, cette année encore, Monsieur le Président de la République, Excellences, Mesdames et Messieurs, fêtons la liberté, grâce surtout à l'environnement de paix, de sécurité et de stabilité, que vous avez patiemment bâti dans le pays, Monsieur le président, parce que, pour reprendre le mot de Pierre Hassner: «Là où il y a unanimité ou guerre de tous contre tous, il n'y a pas de politique».

FAITES-VOUS PLAISIR POUR LES FETES !

LES CHAINES
CANAL+

CANALSAT

DECODEUR A
30 000 FCFA*



PARABOLE OFFERTE

www.canalplus-afrique.com

*Offre valable au Congo du 15/11/2013 au 31/12/2013 pour tout nouvel abonnement à l'une des formules CANAL+ et/ou CANALSAT (sans formule ACCESS-1 mois), lié à l'achat d'un kit matériel comprenant un décodeur (LA BOX CANAL+ et une parabole. Hors frais d'installation et accessoires. Prix TTC maximum conseillé. Voir tarifs et conditions de l'offre auprès de votre Distributeur Agréé.

BUROTOP IRIS
Non seulement la meilleure qualité
mais en plus le moins cher au Congo !



Multiprise APC
parasurtenseur
à **9.900** FCFA HT



Cartouche HP 122
à **7.500** FCFA HT



Clé USB 8 Go
à **3.900** FCFA HT



et bien d'autres produits
à des prix défiant toute concurrence !

www.burotop.com

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

*Prix HT, paiement au comptant ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

BUROTOP IRIS
www.burotop.com



Ordinateur portable HP COMPAQ

- Processeur Intel Dual Core à 2.4 GHz
- Mémoire RAM 4 Go
- Disque dur de 500 Go
- Ecran panoramique 15.6"
- Garantie 1 an

+ 1 sac offert



225.000 FCFA *HT

Prix HT, paiement au comptant, ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

Congo – France

Yamina Benguigui a salué le rôle du président Sassou-Nguesso dans la médiation en Centrafrique

En visite de travail à Brazzaville, vendredi 29 novembre 2013, Mme Yamina Benguigui, ministre déléguée, chargée de la francophonie, a été reçue en audience par le président de la République, Denis Sassou Nguesso, à qui, selon elle-même, elle a exprimé le «soutien» de la France pour sa médiation en Centrafrique et dans les Grands Lacs. «J'ai tenu à saluer, au nom de la France, ses efforts pour la stabilisation de la République Centrafricaine qui vit une crise tant politique que militaire. La contribution du Congo est remarquable. Que cela soit sur le plan politique et financier que militaire, le rôle du président Sassou Nguesso comme médiateur dans la résolution de cette crise est fondamental. Je lui redis notre soutien», a-t-elle confié à la presse présidentielle, au sortir de l'audience.

De même, elle a salué aussi «le rôle joué par le Congo en République Démocratique du Congo et en particulier dans la stabilisation de la région des Grands-Lacs. Le président favorise le dialogue entre différentes parties, ce dialogue est la clé pour réparer la paix», a-t-elle déclaré. Mme Yamina Benguigui a exprimé sa satisfaction sur les relations de coopération entre la France et le Congo. Pour renforcer les liens entre les deux pays, elle a appelé les autorités des deux pays à favoriser la mobilité des Congolais vers la France et des Français vers le Congo. Enfin, elle a félicité l'équipe de football congolais vainqueur des Jeux de la francophonie de septembre dernier, s'est dite «très frappée» à l'occasion de sa deuxième visite au Congo «de voir la ville de Brazzaville être en pleine construction et une économie dynamique». Rappelons que durant son séjour brazzavillois, elle a échangé, dans la matinée, avec la communauté universitaire congolaise, sur le programme

«cent mille professeurs de français pour l'Afrique». La rencontre a eu lieu à la grande bibliothèque de l'Université Marien Ngouabi, sous l'égide de Georges Moyen, ministre de l'enseignement supérieur, en présence de l'ambassadeur de France, Jean-François Valette, du recteur Armand Moyikoua, des chefs d'établissements de l'Université Marien Ngouabi et d'un parterre d'enseignants de français. Elle a également eu une séance de travail avec le ministre d'Etat Rodolphe Adada, ministre des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, au cours de laquelle elle a renouvelé l'accord aérien signé entre les deux pays, depuis en 1974. Le programme «cent mille professeurs de français pour l'Afrique» concerne les enseignants de français, partant du cycle primaire au cycle supérieur. Il met le numérique et la formation à distance au cœur du dispositif de formation. Formés en France et en Afrique, des tuteurs transmettront à tous les professeurs de français, les savoirs acquis dans



Yamina Benguigui reçue par le président Sassou-Nguesso.

les centres de formations initiales et continues. Dans son mot de bienvenue, Armand Moyikoua, recteur de l'Université Marien Ngouabi, a déploré que la langue française, dont Voltaire et Molière ont su valoriser la beauté, n'ait plus le lustre d'antan. Elle garde, néanmoins, son charme et reste largement utilisée en Afrique francophone et au Congo, en particulier. Ce qui pose problème, aujourd'hui, c'est la qualité de l'enseignement de cette langue. Mme Benguigui a signalé que le président français, François Hollande, va lancer, officiellement, le programme à l'Elysée, le 20 mars prochain, à l'occasion de la journée de la francophonie. Et, le volet congolais sera lancé par elle, en 2014. «Je suis persuadée que vous saurez vous mobiliser pour nous aider à réussir ce lancement et à marquer notre ambition commune pour le rayonnement de la langue française», a-t-elle in-

diqué. Avec le ministre d'Etat Adada, l'échange a consisté au renouvellement de l'accord aérien existant entre le Congo et la France, depuis 1974. «Quarante ans après, il a fallu le revoir, pour tenir compte des évolutions de l'industrie aéronautique et des nouvelles règles mises en place», a confié le ministre Rodolphe Adada. L'école spéciale de Brazzaville, centre de réinsertion sociale qui a toujours bénéficié de l'appui du gouvernement français, a été le point de chute de la visite à Brazzaville de la ministre déléguée à la francophonie. Accompagnée de son homologue, Mme Emilienne Raoul, ministre congolais des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Yamina Benguigui a encouragé le personnel de cette école spécialisée dans la réinsertion des jeunes présentant tout genre d'handicap. Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Arrondissement 2 Baongo (Brazzaville)

Une marche pacifique, à propos du ravin de Zanga-Dia-Bangombé

Le comité de lutte contre le ravin de Zanga-Dia-Bangombé projette d'organiser, le mardi 17 décembre 2013, une marche pacifique, pour protester contre la négligence et l'inconsidération dont les populations menacées par l'avancée de ce ravin sont victimes, de la part de la D.g.g.t (Délégation générale des grands travaux). Dans un courrier adressé au député-maire de Brazzaville, Alain Batela, président du comité de lutte contre le ravin de Zanga-Dia-Bangombé, rappelle les démarches déjà entreprises, mais qui n'aboutissent pas.



La canalisation construite avant n'a pas résisté à la furie des eaux...



Et, une après une, les maisons sont emportées: seuls les pouvoirs publics peuvent sauver les populations de cette menace.

«En effet, après qu'une érosion menaçait notre quartier, entrecoupant la rue Jane Vialle et engloutissant plus de quatre parcelles, au départ, nous nous étions tous mobilisés, pour nous constituer en comité, pour lutter contre ledit ravin, en usant des méthodes rudimentaires. Mais vu l'ampleur des dégâts, nous sollicitons le concours des partenaires, conseillers municipaux, députés et bien d'autres. Cette démarche demeura vaine, d'où le lancement, par nous, d'un S.o.s, en procédant par l'affichage des images et le placement des banderoles, adressant, par la même occasion, des requêtes à certains responsables, interpellant par là, tout citoyen de bonne volonté pouvant nous apporter une assistance.

Notre cri du cœur fut entendu par quelques autorités sensibles aux maux des populations. C'est ainsi qu'en date du 28 août 2013, le commandant en chef de la gendarmerie nationale dressa une fiche à l'attention du maire de la ville de Brazzaville, pour qu'une solution nous soit apportée. Dans cette même optique, réagissait le ministre d'Etat, directeur de cabinet du chef de l'Etat, qui, le 4 septembre 2013, dépêcha une forte délégation sur le terrain, avec, à sa tête, le conseiller à la présidence, chef du département travaux publics et aménagement du territoire, pour évaluer l'ampleur du désastre et proposer quelques approches de solutions.

Après tout ce travail, le cabinet du président de la République saisissait, le 20 septembre 2013, le ministre à la présidence, chargé de l'aménagement du territoire et de la délégation générale des grands travaux, pour une intervention d'urgence.

Le 23 septembre 2013, le directeur technique des grands travaux rentrait en possession du dossier. Un mois après, toujours sans réaction et, compte tenu de l'urgence, nous allons nous rapprocher de ce dernier qui, enfin, après cette rencontre, enverra, à son tour, un technicien en notre compagnie, pour, une fois de plus, évaluer le désastre et lui faire un rapport avec des approches de solutions.

Depuis lors, c'est le statut quo. Rien ne se fait, pendant ce temps, les parcelles s'engloutissent, entraînant d'autres dégâts importants. Le caractère urgent de cette opération de sauvetage n'a pas été pris en compte par les services habilités et ce que nous redoutions est arrivé. Au vu de tout ce qui précède, nous vous informons de l'organisation, par nous, d'une marche pacifique, le 17 décembre 2013, afin de protester et exprimer notre mécontentement, pour la négligence et la déconsidération dont nous sommes victimes, de la part de la Délégation générale des grands travaux».

Hellot Bellot Belard, secrétaire général de la C.s.t.c

«On ne peut pas faire le syndicalisme avec des gens non formés»

Secrétaire général de la C.s.t.c (Confédération syndicale des travailleurs du Congo), l'une des principales centrales syndicales du Congo, Hellot Bellot Belard, qui mène une campagne de restructuration des instances de son organisation, a dirigé, dimanche 24 novembre dernier, à l'hôtel de ville de Brazzaville, les travaux de restructuration de la fédération C.s.t.c des régies financières. Nous l'avons abordé, pour en savoir davantage sur cette activité. Il estime que le syndicat où l'on venait avec un marteau et des clous, pour barricader la porte d'un responsable, est mort. D'où la nécessité, pour lui, d'une formation des travailleurs qui s'intéressent au syndicalisme aujourd'hui. C'est ce qu'il a déclaré dans l'interview ci-après.

* Monsieur le secrétaire général, quel sens donnez-vous à cette assemblée générale dont vous venez de présider les travaux?
** Il s'agit, au fait, de la continuité du travail abattu au niveau de la confédération, c'est-à-dire au niveau de la C.s.t.c et qui s'étend au niveau des fédérations composant notre centrale. Donc, aujourd'hui, il s'est agi de la restructuration de la fédération des régies financières.



H. B. Belard face à la presse.

* C'est, tout de même, une grande activité, quand on sait la place qu'occupe la C.s.t.c au niveau national, comment expliquez-vous le manque d'engagement de la part de vos syndicalistes à cette activité?
** L'important n'est pas de voir une salle archicomble. Ce qui est important, c'est la mise en place des structures. Vous savez, nous sommes dimanche, aujourd'hui. Il y a eu beaucoup de non-dits. Ce qui explique le manque d'engagement qu'il y a eu aujourd'hui. Mais, en réa-

lité, les camarades qui sont élus, ici, sont des camarades dévoués et nantis des connaissances syndicales. Ils conduiront cette instance à des lendemains meilleurs.
* Après la mise en place de cette fédération, que va-t-il se passer?
** Le nouveau bureau de la fédération compte 19 membres. Sa mission est celle reconnue à tout syndicat, quel qu'il soit: la défense des intérêts matériels et moraux des travailleurs.



Hellot Bellot Belard félicitant les membres du bureau de la fédération des régies financières.

C'est classique. Maintenant, que va-t-il se passer? Cette fédération mise en place va descendre au niveau des directions générales qui composent le Ministère des finances. Nous avons dénombré quatorze directions générales et nous partirons mettre en place les sous-sections de la fédération en place.

* Pourquoi mettez-vous un accent particulier sur la formation?
** Parce que c'est fondamental, on ne peut pas faire le syndicalisme avec des gens non formés. Aujourd'hui, le syndicalisme est une science. Il n'est plus question de venir au syndicat par enthousiasme. La formation s'impose à toute personne qui aimerait exercer cette activité. C'est une passion, car

on ne vient pas au syndicat pour s'enrichir. C'est bien le contraire. Le syndicat, aujourd'hui, c'est qu'on privilégie la négociation. Le syndicat où l'on venait avec un marteau et les clous pour clouer la porte d'un responsable est mort. Aujourd'hui, il s'agit de négocier et la grève est l'ultime cartouche dans la gibelière des syndicats. On ne peut partir en grève que lorsque la négociation est rompue. Dès lors que la négociation est reprise, la grève est suspendue, jusqu'à ce que les négociations aboutissent. Voilà comment les travailleurs devraient appréhender la notion de la grève.

Propos recueillis par Pascal Azad DOKO

Le Congo a prêté cent milliards de francs Cfa à la Côte d'Ivoire

Cinq mois après la visite du président Alassane Dramane Ouattara au Congo, le bimensuel Terrafrica révèle qu'un prêt a été négocié au cours de la visite du chef de l'Etat ivoirien, le 8 juin 2013. Mais, il fallait que ce prêt soit approuvé par le F.m.i (Fonds monétaire international). Ce qui a été obtenu. Le chef de mission du F.m.i et son collègue, Louis Dicks Mireau, spécialiste de la gestion de la dette, ont accepté que le gouvernement congolais fasse ce prêt. La somme versée à la Côte d'Ivoire aidera ce pays à payer ses arriérés de dettes internes.

Opération curage de caniveaux: un peu de sérieux et de responsabilité pour la réussite

Depuis plus de deux semaines, les populations de Brazzaville constatent que des personnes vêtues de gilets verts fluo et d'autres non curent les caniveaux et désensablent quelques collecteurs dans différents arrondissements de la ville-capitale. Mais, l'on constate que le sable retiré des caniveaux est abandonné aux abords. Il suffit que la pluie tombe pour que le sable se retrouve, de nouveau dans les caniveaux. En effet, les ordures retirées des caniveaux, ne sont pas automatiquement ramassées par des chargeurs et véhicules bennes, alors que les différents arrondissements de Brazzaville ont tous été dotés de ces véhicules. Un peu plus de sérieux et de responsabilité dans l'opération de curage de caniveaux et de salubrité de la voie publique donnerait plus de chance à sa réussite.

Si la gendarmerie congolaise avait été réhabilitée, c'est grâce à ses hauts faits historiques

L'information a été donnée par le colonel Placide Ngombé, commandant de la région de gendarmerie du Kouilou, lors de la commémoration de la fête de Sainte-Geneviève, la sainte patronne de la gendarmerie. «Si les premiers gendarmes n'avaient pas positivement marqué la population congolaise, la Conférence nationale souveraine de 1991 n'aurait pas réhabilité, ce corps d'élite dissout le 3 avril 1970», a-t-il affirmé.

Pris pour un sorcier, un sexagénaire a été tabassé à Talangai

Décidément, le troisième âge est l'étape de tous les dangers sociaux, au Congo. La semaine dernière, un sexagénaire a été molesté dans un domicile où il s'est retrouvé, on ne sait dans quelles circonstances. Les propriétaires du domicile étaient surpris par la présence de ce sexagénaire inconnu dans le quartier. Ce dernier a avoué qu'il s'y trouvait, depuis trois jours. Suffisant pour qu'ils le considèrent comme un sorcier. Coups de poings et divers objets ont plu sur l'infortuné, avant d'être conduit au commissariat de police du quartier Petit-Chose. Mais, pour certaines personnes, il semble que le pauvre homme présentait des défaillances psychiques. Il n'empêche que les Congolais ont de la peine à se départir de la justice populaire. Comme quoi, le haut-commissariat à l'instruction civique et à l'éducation morale a encore du pain sur la planche.

A Ewo, la faim pousse au vol

Un jeune homme, présenté comme un voleur, a été tabassé le long de l'avenue principale du quartier Ouenzé, à Ewo, dans le département de la Cuvette-Ouest. C'était, dimanche 1^{er} décembre, à 22h30. Il a été surpris en flagrant délit de vol de nourriture, dans un domicile. Un homme exhibait l'assiette contenant la nourriture qu'il avait «balayée». L'infortuné, les bras liés, a été livré à la police. Comme quoi, même quand on a faim, le risque est grand de se retrouver entre quatre murs d'une cellule.

Dix blessés graves dans un stupide accident vers le pont du Djoué

Dix blessés graves, c'est le bilan d'un accident qui s'est produit non loin du pont du Djoué, le samedi 30 novembre, aux environs de 16h. Un minibus de transport en commun, rempli de passagers, est sorti de la chaussée goudronnée, pour se diriger dans un bas-fond de quatre mètres de hauteur, dans la zone des cataractes, après avoir traversé le pont du Djoué et le premier dos d'âne, en allant vers Madibou. Le minibus, venant de Bifouiti, a traversé le caniveau, avant de terminer sa course dans le bas-fond d'une pente abrupte menant vers la route des cataractes, juste à côté d'une maison d'habitation. Les dégâts matériels sont importants: les sièges du minibus ont été détachés et la totalité des vitres cassée. Selon des témoins et des agents du poste de police du pont du Djoué, dix blessés graves ont été enregistrés sur place. Ils ont, immédiatement, été conduits à l'hôpital de base de Makélékélé. L'excès de vitesse serait à l'origine de cet accident. Les minibus, autrement appelé «Foula-Foula» (va-vite) s'illustreront, souvent, par des excès de vitesse à l'origine de nombreux accidents.

Florent Ntsiba:

«De Lénine, je suis passé à Cicéron»

Devant les sénateurs, vendredi 29 novembre dernier, le ministre d'Etat Florent Ntsiba s'est lancé dans une croisade contre l'arrogance. Il n'a pas hésité à donner son propre exemple et lequel? «Chaque matin, je lisais, avec arrogance, les communiqués du C.m.p». Ceux qui ont vécu la période du Comité militaire du parti, (au pouvoir de mars 1977 au 5 février 1979), savent qu'à l'époque, rien que sa voix de stentor, résonnait gravement dans les transitoires des pauvres gens pris dans l'état d'un régime brutal. Mgr Kombo (paix à son âme) ne disait-il pas qu'«il n'y a que les imbéciles et les morts qui ne changent pas»? Depuis, celui qui est devenu l'un des sages de la classe politique nationale, a avoué être passé «de Lénine à Cicéron». Il faut connaître l'orateur, l'avocat et homme politique romain, pour comprendre la profondeur de la confession publique de l'ancien porte-parole du C.m.p.

Situation à la C.r.f (Caisse nationale de retraite des fonctionnaires)

Florent Ntsiba appelle le sénat à ouvrir une enquête objective et à épargner la nation de l'arrogance

Le ministre d'Etat Florent Ntsiba, ministre du travail et de la sécurité sociale, était face aux sénateurs, vendredi 29 novembre 2013, dans le cadre des questions orales au gouvernement suivies de débat, au cours d'une séance sous la présidence de Vincent Ganga, premier vice-président du sénat. Dans sa réponse aux questions posées sur la situation à la C.r.f (Caisse de retraite des fonctionnaires), Florent Ntsiba, dans un ton ferme mais courtois, s'est élevé contre l'arrogance. Connue pour sa sagesse et sa pondération, il est sorti de sa traditionnelle réserve pour toucher du doigt le véritable mal qui guette le pouvoir: l'arrogance. Face à cela et surtout aux accusations portées contre lui, en tant que tutelle, il a appelé les sénateurs à diligenter «une enquête objective et non partisane», pour faire éclater la vérité, tout en les exhortant à «épargner le pays de l'arrogance et des troubles». Quelle fortune les sénateurs réserveront-ils à ses demandes lancinantes? C'est ce qu'on verra dans les prochains jours. En attendant, voici un large extrait de l'intervention du ministre d'Etat Florent Ntsiba devant les sénateurs, pour mesurer la gravité de la situation qui entoure la question des retraites dans le pays.

«Alors que le voyage terrestre de nombreux compatriotes ayant servi l'Etat et la République, à divers échelons de la hiérarchie, a été interrompu bien avant leur accostage aux rivages de la jouissance de leurs pensions de retraite; pendant que des centaines de nos compatriotes peinent à se procurer l'insuline pour leur diabète, la colchicine pour leur goutte, les bêta-bloquants pour leur hypertension artérielle ou leur insuffisance cardiaque, faute de disposer de moyens financiers que devaient leur procurer ce dont ils ont droit, à savoir: la pension de retraite; alors que de nombreux compatriotes sont contraints d'affronter la dislocation de leurs familles, faute de les contenir avec le peu de ressources que devait leur assurer ou leur garantir ce qu'ils ont économisé toute leur vie durant, devrait-on croire que la C.r.f se serait lancée dans une gabegie criminelle, sous l'œil tout aussi criminel d'une tutelle compromise ou complaisante, -qui ne dit mot consent peut-être-? Ainsi, serions-nous comme ceux qui font force de rame pour remonter le courant des valeurs prônées par le président de la République? Je dis non! Non et non. Il ne faudrait pas plus que cela pour provoquer la colère justifiée et la descente des retraités dans la rue. En tout cas, profondément meurtri par une accusation aussi gravissime, je suggère, sinon je revendique, ardemment, une enquête parlementaire objective et non partisane sur ce dossier sensible qui vous concerne, vous, vénérables sénateurs, d'abord en tant que représentation de la nation, ensuite, parce que le sénat est majoritairement constituée de retraités. Et si ce principe est acquis, alors je donnerai ordre, je dis bien ordre, au colonel Albert Otina - il sait qu'est-ce que c'est qu'un ordre, on a été dans la même école en Algérie-, je donnerai donc ordre au colonel Albert Otina, en tant que directeur général, de créer, avec son équipe, toutes les conditions nécessaires au dévoilage de toute information susceptible de contribuer à la manifestation de la vérité.

Ces assertions, voyez-vous, sont basées, dit-on, sur le choix calamiteux de certains investissements. Mais, lesdits investissements, couvrent, essentiellement la construction de la direction départementale de la C.r.f à Owando, des agences de Makoua, Boundji et Oyo dont les marchés et avenants ont été signés entre le 18 août 2008 et le 19 août 2009, alors que votre humble serviteur, ici présent,

se vaudrait encore dans les boursiers du réseau routier national. En tout cas, de 2008 à 2013, les investissements payés à la C.r.f, pour le compte de ces marchés et leurs avenants, ont atteint 12 milliards 175 millions 844 mille 508 francs Cfa et je l'assume, au nom de la continuité de l'Etat. J'affirme, par ailleurs, que depuis 2009 à ce jour, la C.r.f ne s'est plus jamais engagée dans de nouveaux chantiers de construction et ce sur mes instructions.

Ensuite, on a longuement épluché sur les ratios, prestations sociales, autres charges, mais les normes Cypres (Conférence interafricaine de prévoyance sociale) sont les suivantes: 85% pour les prestations sociales; 15% pour les frais d'administration (dépenses et fonctionnement inclus, dépenses de fonctionnement et d'investissement). A titre indicatif, en 2008, les frais d'administration s'élevaient à 12 milliards 953 millions de francs Cfa, soit 31,1%, contre 6 milliards 850 millions en 2013, soit une réduction de moitié. Un tel effort louable ne découle tout de même pas d'une gestion scabreuse et hasardeuse.

Nous n'ignorons pas la récurrence de certains maux, de nombreux dysfonctionnements au sein de la C.r.f. Dans le cadre de la réforme de notre système de sécurité sociale, un projet de loi déjà examiné en conseil des ministres dissout la C.r.f et crée un établissement public de sécurité sociale chargé de gérer rien que le régime des pensions des agents de l'Etat. Le texte vous sera soumis dans les tout prochains jours et l'on veillera à ce que le nouvel établissement ne naisse pas avec les tares transportées par l'A.d.n des gènes de l'actuelle C.r.f.

Et puisque nous sommes ici à la chambre de la grande sagesse, permettez-moi de recourir à la sagesse de nos anciens. Voyez-vous, la panthère fait son irruption dans le village, en défiant les chasseurs même les plus habiles. La légende rapporte même qu'une chèvre se débattant entre les griffes asserrées du félin, avait, avant sa mise à mort, laissé un message testamentaire, en réalité, une invite à l'humilité: «Ma chair et ma viande vont ennoblir ta peau tachetée et mes os vont renforcer tes dents, mais sache que ta peau finira sous les pieds du notable et tes dents autour de son cou». En prenant place sur la peau de léopard, le notable qui s'est lui-même autoproclamé Léopard, doit toujours se souvenir de cette grande leçon d'humilité



Florent Ntsiba

donnée par l'inoffensive chèvre au redoutable fauve. Et moi, comme cette malheureuse chèvre, je nous (je ne dis pas je vous), je nous appelle à l'humilité, un vaccin efficace contre l'arrogance outragante et contre-productive, les bellismes qui ne feront que de nombreux frustrés dans nos rangs. J'ai lu, avec beaucoup d'arrogance, chaque matin, les communiqués du C.m.p (Comité militaire du parti). Le temps et la démocratie m'ont rattrapé. De Lénine, je suis reparti à Cicéron. A l'instar du président de la République, ayons le cœur chaud, mais la tête froide. Elargir le cercle, toujours élargir le cercle, sans jamais déplacer le centre, c'est là tout le secret de la géométrie de la stabilité de tout pouvoir. Entre-temps, je me joins aux agents de la C.r.f, si ce n'est encore trop tard, pour aller suivre les cours à l'école des bons gestionnaires, les cours qu'ils n'auraient pas

assimilés avant mon arrivée à la tutelle, en 2009. Après tout, ne sommes-nous pas toujours des éternels apprentis? Pour terminer, vénérable président, je n'ai toujours eu de votre haute institution que de profonds respects, que de la grande considération. Une fois, d'ailleurs, j'avais décrypté le sigle sénat ainsi qu'il suit: s comme sage; e comme émérite; n.a.t comme nation: sage émérite de la nation. Ou encore: s comme sachons; e comme écouter; n.a.t comme nation:

sachons écouter la nation. Oui, sachons écouter la nation, parce que vous êtes ici ce qu'on aurait appelé ailleurs, les ordres de sagesse de la nation. Depuis plus de deux ans, c'est votre humble serviteur qui conduit la délégation gouvernementale à la conférence des présidents, cette réunion qui prépare vos sessions. Jamais, devant vous, je n'ai eu le moindre propos discourtois, le moindre propos désobligeant. Accordez-moi, pour la circonstance, je vous en supplie, la faveur de faire ce nouveau décryptage du sénat: s comme savoir; e comme épargner; n comme nation; a comme arrogance; t comme troubles: sachons épargner la nation de l'arrogance et des troubles. Vénérable président, je n'ai pas dit, mais j'ai tenté d'essayer de vouloir dire».

Propos retranscrits par Joël NSONI

REMERCIEMENTS

Monsieur et Madame Kombo; Monsieur Jean Taubert Bounkita; Madame Simone Mvondo; Monsieur Moumboko Ngoma Guy Serge; Monsieur Mpandi Ngoma Edmond; Monsieur Kombo Rock Aurelien; Monsieur Mpélé Ngoma Wilfrid, tous les parents, amis et connaissances, pour le réconfort matériel et moral qu'ils leur ont apporté, suite au décès, le 13 novembre 2013, de leur fille, nièce et sœur, KOMBO Christelle Vianey.



Programme d'inhumation de la veuve NGOMA née NGUÉLILI-NGANGUIÉLÉ Elise prévue le jeudi 5 décembre 2013

- 9h00: levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville;
- 10h00: recueillement au domicile sis 92, rue Bonza, Ouenzé, Brazzaville;
- 12h00: messe de requiem;
- 14h00: départ pour le cimetière privé Bouka;
- 16h30: retour et fin de cérémonie.

Lutte contre le trafic et le commerce illégal d'ivoire

Six tonnes d'ivoire confisquées pendant des années, détruites aux Etats-Unis d'Amérique

Le massacre des éléphants d'Afrique, qui prend une ampleur inquiétante, a fait l'objet d'une conférence de presse à l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique, à Brazzaville, le vendredi 22 novembre 2013. Cette conférence a été donnée par Mme Kristine Knapp, conseillère économique à l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique, Paul Tefler, directeur général de W.c.s (Wildlife conservation society), Congo et Naftali Honig, coordonnateur du Palf (Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage). C'est au cours de cette conférence que Kristine Knapp a fait savoir que le gouvernement de son pays, qui est très engagé dans la lutte contre le trafic des espèces sauvages et le crime organisé lié à ce trafic, a décidé de détruire le stock de près de six tonnes d'ivoire confisqué aux Etats-Unis. Cette destruction a eu lieu, publiquement, à Denver, dans l'Etat de Colorado, le 14 novembre 2013.

La conférence de presse a démarré par le visionnage de trois vidéos sur la destruction des stocks d'ivoire aux Etats-Unis d'Amérique, devant plusieurs représentants de gouvernement africains, de nombreux conservateurs et des représentants des médias internationaux. Pour Mme Kristine Knapp, «les Etats-Unis ont une part de responsabilité dans le trafic des espèces fauniques. Nous sommes déterminés à trouver une solution à ce problème. Les Etats-Unis sont une destination majeure et un point de transit pour ces espèces et leurs produits, y compris les espèces exotiques, les produits issus de la peau de reptiles, l'ivoire des éléphants et les cornes de rhinocéros. Le trafic des espèces fauniques est devenu l'un des crimes les plus profitables au monde. Les revenus s'élèvent à plus de dix milliards de dollars américains. Ces profits illicites peuvent financer des entreprises illégales, comme les organisations terroristes. En juillet 2013, lors de son voyage en Afrique, le président Obama avait annoncé que le département d'Etat, à travers son bureau international pour la lutte contre les narcotiques et la

mise en application de la loi, a établi un portefeuille de dix millions de dollars dédié à la formation régionale et bilatérale, ainsi que l'assistance technique pour combattre le trafic de la faune. L'assistance étrangère tient à renforcer les politiques et le cadre légal, affiner les fonctions d'enquête et de mise en application et de développer les capacités des poursuites judiciaires des crimes liés au trafic de la faune».

En plus de cette destruction, les Etats-Unis d'Amérique ont pris d'autres initiatives pour combattre le trafic de la faune sauvage, ainsi que les crimes qui y sont liés, comme la corruption et le blanchiment d'argent. Le premier juillet dernier, le président Obama avait signé un décret présidentiel établissant une «task force» présidentielle sur le trafic de la faune sauvage, ayant la charge de développer une stratégie pour lutter contre le trafic de la faune sauvage. Les autorités américaines voudraient voir d'autres pays se joindre à l'initiative américaine, à l'instar de certains pays comme le Gabon, le Kenya et les Philippines, pour contraindre la menace des organisations criminelles liées à ces massacres.



Mme Kristine Knapp, Paul Tefler et Naftali Honig.



Une vue des journalistes de l'environnement.

Les trois conférenciers ont démontré que ces dernières années, il y a une recrudescence du phénomène de massacre d'éléphants en Afrique. Les éléphants sont en péril, à cause d'une demande d'ivoire en pleine croissance. Pourtant, le marché international de l'ivoire est fermé depuis 1989, par la convention de Washington, autrement appelée la Cites (Convention sur le commerce international des espèces menacées d'extinction), dont le Congo est signataire. Mais, le trafic d'ivoire semble défier les mesures prises au plan international. Les éléphants sont l'emblème de l'Afrique, le symbole de la puissance et de la majesté. Le Nord Congo, surtout à Nouaba-

lé-Ndoki et sa périphérie, sont riches en éléphants et d'autres animaux sauvages. Cette zone a été inscrite, par l'Unesco, comme un site du patrimoine mondial, donnant au Congo une place unique dans le monde, en reconnaissance de l'incroyable richesse de sa biodiversité. Toutefois, ce patrimoine est en danger. Au cours des sept dernières années, la population d'éléphants y a diminué de moitié, a déclaré Paul Tefler, directeur général de W.c.s. Au Congo, la commercialisation d'ivoire est interdite. Il est punissable jusqu'à cinq ans d'emprisonnement ferme, a rappelé Naftali Honig, coordonnateur du Palf.

Philippe BANZ.

Protection de la faune et lutte contre le braconnage

Plus de 15 kg de trophées en ivoire et pointe saisis à Brazzaville

Les services de la gendarmerie, en collaboration avec le Ministère de l'économie forestière ainsi que du P.a.I (Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage), ont interpellé, le 25 novembre 2013, cinq personnes, à Brazzaville, pour détention illégale d'une pointe d'ivoire et des objets en ivoire.

Tant que les délinquants fauniques n'arrêteront pas leurs activités barbares considérées comme préjudiciables pour notre pays, le gouvernement et ses partenaires ne ménageront aucun effort pour contraindre, par tous les moyens, la délinquance faunique qui est synonyme d'anéantissement, au Congo, des espèces entièrement protégées. Aussi, le gouvernement et ses partenaires privilégiés, les O.n.g locales et internationales déploient-ils des efforts énormes pour continuer à éduquer les populations des départements considérées comme des grands consommateurs de viande de chasse, et les délinquants fauniques qui abattent sauvagement ou capturent les espèces entièrement protégées, pour des besoins commerciaux, afin de donner un peu plus de chance de survie à toutes les espèces. Ainsi, tous les délinquants fauniques qui persistent dans l'atteinte aux lois et règlements en vigueur dans le pays dans ce domaine, sont, purement et simplement, interpellés et présentés en justice. Tel est le cas des cinq trafiquants cités supra. Gardés dans les geôles de la gendarmerie, ces trafiquants ont été déférés, le mercredi 27 novembre 2013, devant le procureur de la République, pour comparaître devant le Tribunal de grande instance de Brazzaville.



Service de Communication PALF (Projet d'Appui à l'Application de la loi sur la Faune sauvage)

Ecole militaire général Leclerc de Brazzaville

Remise de matériel numérique d'éducation Sankoré



La cérémonie de remise des valises Sankoré.

Le colonel Bruno Malet, attaché de défense à l'ambassade de France à Brazzaville et chef de la coopération militaire française au Congo, a assisté, vendredi 22 novembre 2013, en compagnie du colonel Cyrille Ehini, commandant des écoles (Comec) au sein des Forces armées congolaises (Fac), au déploiement du matériel numérique d'éducation Sankoré dans une classe du lycée militaire de Brazzaville.

Les onze «valises» numériques Sankoré (nommées d'après l'ancienne et célèbre Université de Tombouctou) remises mi-novembre aux professeurs de l'Ecole militaire général Leclerc de Brazzaville, comprennent un ordinateur portable équipé du pack Ubuntu (ex-Linux) et «Open office», un régulateur de tension, un onduleur, une clef U.s.b, un projecteur multimédia ainsi qu'un Tableau numérique interactif (T.n.i), outil pédagogique innovant et particulièrement prometteur. Cette deuxième dotation, accompagnée d'un stage de formation pour deux professeurs du lycée, va permettre d'équiper la totalité des salles de cours ainsi que la salle des professeurs, soit 16 salles numérisées avec T.n.i. Outre une instruction plus vivante et dynamique, le Tableau numérique interactif permet aux enseignants de bénéficier de très nombreux logiciels libres, évolutifs et gratuits dédiés à l'instruction, d'accéder, gratuitement, à de la documentation éducative couvrant l'ensemble des niveaux scolaires, du primaire au lycée, et d'utiliser du matériel numérique didactique. Par ailleurs, les «valises» Sankoré ont été fournies avec une capture intégrale du site Wikipédia, afin de permettre aux enseignants de travailler avec cet outil, hors connexion Internet. De même, le programme offre une assistance permanente, grâce à un «Guide» destiné aux professeurs et constamment enrichi par la communauté enseignante qui capitalise ainsi le savoir-faire pédagogique de tous.

Fonds d'appui aux sociétés civiles du Sud (S.c.s)

L'ambassade de France appuie deux projets de la société civile

Vendredi 22 novembre, à 10h, Jean-François Valette, ambassadeur de France au Congo, a signé, avec deux associations congolaises, deux protocoles de financement sur le S.c.s (Fonds d'appui aux sociétés civiles du Sud), engageant, au total, plus de 43 millions de francs Cfa. A travers le Fonds d'appui aux sociétés civiles du Sud (ancien Fonds social de développement), l'ambassade de France soutient des projets de proximité, qui répondent à des besoins clairement identifiés et qui visent l'amélioration des conditions de vie des populations vulnérables.

Ainsi, après un appel à projet, clos à la fin du mois d'août dernier, et plusieurs phases de sélection, deux projets ont été retenus par l'ambassade de France au Congo et vont être financés sur le Fonds d'appui aux sociétés civiles du Sud.

Le premier projet est porté par l'A.s.l.a.v (Association de l'amour vivant), représentée, vendredi, à l'ambassade de France, par son président, Michel Salefran, professeur en cardiologie. Depuis 2008, l'A.s.l.a.v a formé plus de deux cents personnels soignants congolais et appuyé une dizaine de centres de santé répartis dans le pays. Le projet, cofinancé à hauteur de 22.002.766 F Cfa par l'ambassade de France, au titre du Fonds d'appui aux sociétés civiles du Sud, propose d'améliorer la prise en charge sanitaire des populations autochtones du départe-



Mme Sylvie Niombo.

ment de la Likouala, en luttant, en priorité, contre la mortalité infantile et maternelle et ce, à travers des formations médica-



Jean-François Valette et Michel Salefran signant la convention.

les adaptées, la construction d'un centre de santé à Ngangania et la rénovation des centres d'Épéna et d'Enyelé.

Le second projet est animé par Azur Développement, une association de femmes créée en 2003, et qui est active dans neuf départements du Congo. Représentée, vendredi matin, par sa directrice exécutive, Mme Sylvie Niombo, Azur Développement a reçu un de l'ambassade de France, à hauteur de 21.240.000 F Cfa, pour son projet qui prévoit de fournir une assistance juridique, médicale et économique aux femmes et enfants victimes de violences

domestiques et sexuelles, en créant deux guichets uniques, à Pointe-Noire et à Nkayi (département de la Bouenza), et en leur offrant un accès à une formation professionnelle et au microcrédit.

Le prédécesseur du S.C.S, le Fonds social de développement (FSD) a permis de soutenir une centaine de microprojets de développement au Congo, investissant, entre 1999 et 2012, près de 3,75 milliards de francs Cfa au bénéfice direct des populations congolaises, tant dans les zones urbaines qu'à l'intérieur du pays.

www.groupebatimat.com

Du 23 novembre au 07 décembre 2013

QUINZAINÉ EN OR

SUR TOUS LES PRODUITS

-40%

-50%

POINTE NOIRE
Batimat

Allée Mamboma (derrière le tribunal) - B.P 868 Pointe Noire - REPUBLIQUE DU CONGO
Tél : (+242) 05 559 26 42 - Email : batimatcongo@yahoo.fr

ÉTANCHÉITÉ

CARRELAGE

SANITAIRE

LUMINAIRE

PLOMBERIE

ROBINETTERIE

Conseil d'administration extraordinaire de l'Ecole inter-Etats des douanes de la Cemac

Les recommandations formulées demandent à donner plus de moyens financiers à l'école

pecteurs en douane. Son rendement de formation est de dix Douaniers par Etat membre chaque année. Elle a, actuellement, 81 élèves stagiaires. L'entrée se fait sur concours organisé à la fin de formation de chaque promotion. A la fin de la session extraor-

La Direction de l'Ecole inter-Etats des Douanes de la CEMAC (Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale), en partenariat avec la Direction générale des Douanes et droits indirects du Congo, a tenu, du 27 au 28 novembre 2013, à l'hôtel Mikhael's, à Brazzaville, une session extraordinaire du Conseil d'administration, dont l'ouverture et la clôture étaient présidées par M. Michel Ondinga Nguéngoué, Directeur général des Douanes gabonaises et Président en exercice du Conseil d'administration, en présence de M. Joseph Nyama, Président en exercice du Comité inter-Etats de la CEMAC, M. Philippe Azeufack Kemtio, Directeur de cabinet, représentant la Vice-Présidente de la Commission de la CEMAC, M. Jean Alfred Onanga, Directeur général des Douanes et droits indirects du Congo, et M. Roger Leka, Directeur général de l'Ecole inter-Etats des Douanes de la CEMAC, dont le siège est à Bangui (République Centrafricaine). Le traitement, avec attention, des sujets relatifs à l'adoption de l'organigramme révisé et l'examen de la dette de l'école ont permis de relancer l'Ecole inter-Etats des Douanes de la CEMAC sur les nouvelles bases de son fonctionnement, grâce aux recommandations pour plus de moyens financiers à cette école.

La session extraordinaire du Conseil d'administration de l'Ecole inter-Etats des Douanes de la CEMAC tenue à Brazzaville n'a été que la continuité de la 58^{ème} session ordinaire qui s'est déroulée, récemment, à Libreville. Cette session ordinaire avait différé deux questions que sont: l'organigramme révisé et la dette de l'école. Comme le Conseil d'administration a pour mission de gérer la politique d'orientation de l'Ecole inter-Etats des Douanes, c'est à ce titre qu'il a été décidé d'organiser une session extraordinaire, pour épuiser toutes les questions programmées à l'ordre du jour de la session ordinaire de Libreville.

Ainsi, pendant deux jours, les Administrateurs se sont penchés sur deux principaux sujets: la réorganisation de l'organigramme de l'école, par rapport aux réformes intervenues au niveau de la CEMAC, et la dette.

Par rapport à l'organigramme, il s'est posé la question de la répartition des postes de responsabilité entre les Etats membres, selon le fonctionnement de la CEMAC. Chaque Etat doit être représenté dans les institutions de l'organisation. A l'époque, le Congo occupait le poste de Directeur général de l'Ecole inter-Etats des Douanes de la CEMAC. En 2012, la CEMAC a institué la politique de rotation des premiers responsables des institutions sous-régionales. Conséquence, le principe de la ro-

tation a provoqué le bouleversement de l'équilibre des postes qui existaient au niveau de l'école. Ainsi, les Administrateurs se sont penchés sur cette question pour rétablir l'équilibre. L'école était aussi confrontée



Pendant les travaux.

au problème de la dette, en raison du fait que depuis 2009, la CEMAC faisait face à des difficultés financières, à cause de la rareté des contributions financières des Etats-membres. Les Etats contribuent difficile-

ment, et n'est pas complètement exécuté, faute de moyens financiers». Le budget actuel, exercice 2013-2014, de l'école est d'un milliard 553 millions de Francs CFA. La dette, qui date de



Tribune à l'ouverture...

ment, au regard de la crise financière que le monde entier a connue. Pour M. Daniel-Fedex Sem-

Guendé, Directeur administratif et financier de l'Ecole inter-Etats des Douanes de la CEMAC, «avec cette crise, la sous-région n'a pas été épargnée, depuis ce temps-là, le budget que nous proposons, souvent, en Conseil d'adminis-

nancées par l'école, à cause du manque de moyens financiers. La session extraordinaire de Brazzaville a constitué un espoir pour l'avenir de l'école, grâce à la détermination des Administrateurs à rechercher des solutions plausi-

parité était trouvé sur la question de l'équilibre au niveau des postes d'encadrement. Je pense qu'au cours de ces présentes assises, le consensus sera trouvé et la question définitivement réglée. C'est pourquoi, j'en appelle au sens élevé

des distingués Administrateurs de privilégier l'intérêt de notre institution spécialisée, au détriment des intérêts partisans». Rappelons que l'Ecole inter-Etats des Douanes de la CEMAC a été créée par l'acte n°8/72-UDEAC-151 du 22 décembre 1972, comme organisme spécialisé de la communauté, doté d'une personnalité morale et d'une autonomie financière. C'est en 2008 qu'elle est dotée d'une Direction générale. C'est une école qui forme des Douaniers n'ayant jamais eu une formation initiale en douane. Elle assure aussi la formation professionnelle initiale et continue des agents de douanes des Etats membres et des opérateurs économiques à leur demande. Les diplômés sortent comme préposés de douane. L'école forme aussi des agents de concertation ou les contrôleurs. Depuis 2011, elle forme également les ins-



De g. à dr: Joseph Nyama, Roger Leka, Michel Ondinga Nguéngoué et Jean Alfred Onanga.

bles, a précisé M. Daniel-Fedex Sem-Guendé. D'ailleurs, le ton était donné, dès l'ouverture, par M. Jean-Alfred Onanga, qui avait déclaré: «La session extraordinaire de l'Ecole inter-Etats des Douanes de la CEMAC, qui s'ouvre, maintenant, est la détermination à trouver des solutions aux problèmes qui minent le bon fonctionnement de notre institution commune». De même, dans son discours d'ouverture, M. Michel Ondinga Nguéngoué avait mis l'accent sur le rôle du Conseil d'administration. «Le conseil d'administration de l'Ecole inter-Etats des Douanes a pour rôle de définir la po-



Vue de la salle à l'ouverture des travaux.



... à la fin des travaux



Jean Alfred Onanga.

Les douaniers présents aux cérémonies d'ouverture et de clôture.

Guendé, Directeur administratif et financier de l'Ecole inter-Etats des Douanes de la CEMAC, «avec cette crise, la sous-région n'a pas été épargnée, depuis ce temps-là, le budget que nous proposons, souvent, en Conseil d'adminis-

tration a provoqué le bouleversement de l'équilibre des postes qui existaient au niveau de l'école. Ainsi, les Administrateurs se sont penchés sur cette question pour rétablir l'équilibre. L'école était aussi confrontée

Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouaou, évêque de Dolisie

«Il nous faut aussi réaliser la municipalisation des cœurs»

Les défis, un diocèse nouvellement constitué comme Dolisie, n'en manque pas. La volonté de tout le corps ecclésial autour de son évêque est tendue vers la réalisation des priorités pastorales et infrastructurelles qui ne peuvent pas attendre: un centre de santé intégré, le siège de l'évêché, une radio diocésaine voulue comme le «mbongui» du diocèse, etc. Le tout, servi par la détermination à compter d'abord sur les efforts propres des chrétiens du diocèse, ainsi que l'assure Mgr Bienvenu Manamika dans l'entretien que nous avons eu avec lui, à Rome.

* Mgr, quelle est la réalité que vous avez trouvée sur place, dans votre diocèse, après la prise de possession canonique de votre siège, le 25 août dernier?

** Pour le Congolais que je suis, la réalité que j'ai trouvée est celle de tout diocèse nouvellement créé, à partir du démembrement d'un autre diocèse. Dans ce sens que nous avons des infrastructures, mais qui ne sont pas complètes. Il y a beaucoup à faire. Ce que nous avons trouvé et qui est le plus intéressant, c'est le capital humain et l'enthousiasme du peuple de Dieu et des prêtres. Tous sont visiblement prêts à bâtir une vraie Eglise catholique à Dolisie et au Congo.

* Dolisie, comme toute la Vallée du Niari, a souffert des violences armées d'il y a une quinzaine d'années, au Congo. Subside-t-il des séquelles de la guerre?

** Ce serait pur mensonge de faire croire que ces séquelles n'existent plus. Je crois que je prendrai une image biblique,

pour décrire la réalité actuelle: nous sommes sortis d'Egypte, mais nous n'avons pas encore atteint la Terre promise. Il s'agit d'un passage. En tant qu'évêque et chrétien, je vois que les blessures sont là, même si on ne les voit pas de prime abord, à cause de la capacité du Dolisien et de l'homme de la Vallée du Niari à vouloir sortir de ce passé. Je pense qu'il est plus essentiel de voir les grands pas accomplis par le diocèse et la vallée, et la volonté de construire. Cela est visible dans l'envie, l'engouement, l'espoir et l'entraide du peuple de Dieu à prendre en main ce diocèse nouvellement créé. Ils en témoignent de diverses manières.

* Donc, comme priorités: placement des cœurs et complémentation des infrastructures?

** C'est un ensemble. On parle actuellement de la municipalisation accélérée du département de la Lékoumou et donc de la célébration, le 15 août prochain, de la fête de l'indépendance à Sibiti. Mais, la première municipalisation, c'est



Mgr Bienvenu Manamika dans le bureau du responsable des Programmes français-Afrique de Radio Vatican.

celle des cœurs. Que les cœurs guérissent; que l'homme congolais, où qu'il soit, comprenne que c'est d'abord à lui qu'il revient de bâtir. Il aura beau vivre dans des villes propres et dotées d'infrastructures de base, cela ira en ruine tant que le cœur n'y sera pas avec tout l'aspect moral qui doit aller avec. Les infrastructures doivent exister, c'est vrai, mais la priorité doit aller à l'union des cœurs. C'est le travail dans lequel nous nous sommes déjà engagés avec nos prêtres, en attendant de le poursuivre en direction du reste du Peuple de

Dieu, des catéchistes... C'est un travail de longue haleine.

* La collaboration Eglise-Etat semble assurée alors?

** Tout à fait. D'ailleurs il ne saurait en être autrement. La plupart de nos hommes et femmes politiques ont été formés par l'Eglise; l'apport de l'Eglise est incontestable. Le Congo et Dolisie peuvent compter avec l'Eglise dans une collaboration saine.

Propos recueillis à Rome par Albert S. MIANZOUKOUTA

Pour de bonnes analyses, j'aime lire La Semaine Africaine.

AVIS DE VENTE

Vente d'une parcelle avec maisons et boutiques en dur, sise dans la rue Bankoua n°12, à Moukondo, sur la voie goudronnée (déviation à 50 mètres du rond-point, croisement Jacques Opangault avenue Cité des 17).

Vente d'un domaine de 8 parcelles jumelées (30/25 m chacune), à Voka (Boko)

Contact: 06 668 81 16 / 05 375 44 47
05 501 14 03 / 06 638 24 44

Office de Maître Jean Bertin SELA, Notaire, Titulaire d'un office notarial, sis 101, rue Lamothe Immeuble NKOUNKOU Fils, 1^{er} étage, Plateau Centre-ville B.P.: 13665, Tél: (00242) 06.666.91.71/04.016.09.25/Brazzaville

ANNONCE LEGALE Société «DIAKITE-FILS» En sigle «C.M.»

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Au capital d'un million (1.000.000) de F. CFA,
Siège social sis à Brazzaville 13, avenue Matsoua, Bacongo République du Congo

Suivant acte authentique, en date à Brazzaville du quatre novembre deux mil treize, reçu par Maître Jean Bertin SELA, Notaire, dûment enregistré, le quatre novembre deux mil treize, aux domaines et timbres de Bacongo F°202/12 n°2395, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à responsabilité limitée unipersonnelle;
Objet: - Import-export; - Bâtiments et Travaux Publics; - Alimentation (poisson salé, produits congelés); - Quincaillerie; - Vente des appareils électroménagers; - Habillement; - Ventes des voitures d'occasion;
Dénomination: Société «DIAKITE-FILS» Sarlu;

Siège social: Sis à Brazzaville 13, Avenue Matsoua, Bacongo;
Capital social: Un million (1.000.000) de F. CFA, divisé en Cent (100) parts de 10.000 FCFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées et toutes attribuées à l'associé unique;
Gérance: Monsieur DIAKITE Oumar Adam a été nommé Gérant Statutaire de la Société «DIAKITE-FILS» Sarlu;
Registre de commerce: Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Brazzaville, le six novembre deux mil treize, sous le n°13 DA 1186, et le RCCM, sous le n°13 B 46482.

Pour avis, Maître Jean Bertin SELA

POTENTIEL

RESSOURCES HUMAINES

Recherche pour

Une société spécialisée dans la fourniture d'accès d'internet et solutions associées qui, pour accompagner son développement, souhaite intégrer:

Un Responsable Commercial et Marketing

Vos missions

Rattaché à la Direction Générale, vous êtes responsable de l'ensemble des activités de vente, de marketing, de communication et de publicité. Participer au choix des axes de développement et de la stratégie commerciale de la société concernant notamment les activités, les produits et les marchés. Informer la direction générale des tendances et des besoins du marché Superviser et rechercher la motivation du personnel placé sous sa responsabilité

Vos attributions essentielles

- Elaborer la politique commerciale: la gamme résultant d'une segmentation client/marché/produit, les réseaux et méthodes de distribution.
- Faire appliquer la politique commerciale
- Concevoir la politique de communication globale de l'entreprise selon les

axes définis et en collaboration avec la direction générale

- Etablir les budgets annuels
- Superviser le traitement des litiges clients
- Superviser l'application de la politique de vente sur le terrain, ce qui inclut les prévisions de ventes la fixation des objectifs de la force de vente, son animation et sa coordination,
- Se tenir informé de l'évolution de la législation commerciale

Profil recherché

- Homme ou femme de formation supérieure Bac + 3 ou plus, en marketing ou action commerciale. Vous justifiez d'une expérience marketing réussie dans un poste similaire.
- Vous faites preuve de dynamisme et du sens du service
- Savoir apprécier rapidement des potentialités de marché
- La fiabilité, l'organisation et le sens de l'anticipation sont des atouts majeurs

Merci de postuler à l'offre (Lettre de motivation + curriculum vitae) avant le 13 décembre 2013 en écrivant à:

POTENTIEL R.H.
E-mail: recrutement@potentielrh.com
<http://www.potentielrh.com>
B.P. 1430 POINTE-NOIRE
Tél: (242)05 553 16 86/06 677 31 26
04 422 80 24

POTENTIEL

RESSOURCES HUMAINES

Recherche pour

Une société spécialisée dans la fourniture d'accès d'internet et solutions associées qui, pour accompagner son développement, souhaite intégrer:

Deux Commerciaux

Vos missions

Vous souhaitez vous investir dans un secteur d'activité dynamique et devenir professionnel reconnu pour ses résultats. Vous commercialisez des contrats auprès d'une clientèle d'entreprises et des professionnels dans le domaine de l'internet et solutions associées: conquête de nouveaux clients, suivi du portefeuille.

Vos attributions essentielles

- Visiter les entreprises dans un objectif de prospection, de vente (et de contrôle du respect des engagements de son entreprise et du client)
- Rechercher des informations concernant le marché (concurrents, conjonctures économiques...) les communiquer au service marketing.
- Maitriser tout le process de la visite (avant, pendant, après)

Participer à l'élaboration des prévisions de vente de son secteur

Profil recherché

- Homme ou femme de formation supérieure Bac + 2 ou plus, en marketing ou action commerciale. Vous justifiez d'une expérience marketing réussie dans un poste similaire.
- Vous faites preuve de dynamisme et du sens du service
- Etre à l'écoute des attentes d'autrui
- Réagir rapidement aux problèmes
- S'adapter à un rythme et à des méthodes de travail spécifiques

Merci de postuler à l'offre (Lettre de motivation + curriculum vitae) avant le 13 décembre 2013 en écrivant à:

POTENTIEL R.H.
E-mail: recrutement@potentielrh.com
<http://www.potentielrh.com>
B.P. 1430 POINTE-NOIRE
Tél: (242)05 553 16 86
06 677 31 26 / 04 422 80 24

Rapport de la Commission épiscopale Justice et paix sur le suivi budgétaire

Les infrastructures des établissements scolaires publics dans un état de délabrement

Le C.i.o (Centre interdiocésain des œuvres) situé à Brazzaville a abrité, mardi 19 novembre 2013, la cérémonie de publication du rapport de la Commission épiscopale Justice et paix sur le suivi budgétaire des investissements alloués à l'éducation nationale. Placée sous les auspices de Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, président de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo), et de Mgr Miguel Angel Olaverri Aroniz, évêque de Pointe-Noire, président de la Commission épiscopale Justice et paix, en présence de Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, la cérémonie s'est articulée autour de la présentation dudit rapport par l'abbé Félicien Mavoungou, coordonnateur de la Commission épiscopale Justice et paix. Pour ce faire, le coordonnateur de cette commission a évoqué les contours et les spécificités de ce rapport, en faisant remarquer que les infrastructures des établissements scolaires publics sont dans un état de délabrement déplorable. Parallèlement, le taux d'investissement dans ce domaine prioritaire demeure faible (4%) au regard des standards internationaux.

Quatre allocutions ont été prononcées au cours de la cérémonie qui a eu pour modérateur, M. Raoul Sika, membre de la C.e.edu.c (Commission épiscopale pour l'éducation chrétienne). D'abord, le mot d'ouverture de l'évêque président de la Commission épiscopale Justice et paix, la présentation du rapport par le coordonnateur de ladite commission, suivie de l'intervention de l'abbé Olivier Massamba, recteur nommé de l'Université catholique du Congo et du mot de clôture de l'évêque président de la C.e.c. Les missions de l'Eglise et de la Commission épiscopale Justice et paix ont constitué l'ossature de l'allocution d'ouverture de Mgr Miguel Angel Olaverri Aroniz. Ce faisant, il a rappelé l'attention à manifester aux pauvres et aux plus démunis.

Le rapport sur le suivi budgétaire dans le domaine de l'éducation nationale trouve sa justification dans le fait que l'éducation est un droit fondamental pour la personne humaine. Car, c'est la jouissance de ce droit qui a particulièrement re-

tenu l'attention de la Commission épiscopale Justice et paix dans l'exécution de son programme triennal. Cette exigence a été rappelée à plusieurs occasions par l'enseignement social de l'Eglise. Par ailleurs, ce rapport relève que tout processus de développement passe par l'éducation ou la formation des ressources humaines. Car, l'homme est la ressource principale de l'Eglise ou de la société. «De tout temps et en tous lieux, l'Eglise catholique, quant à elle, œuvre pour le bonheur et le développement de tout homme et de tout l'homme. C'est ainsi que la Commission épiscopale Justice et paix a voulu se joindre à cet effort global de lutte contre la pauvreté, en faisant un suivi budgétaire sectoriel, précisément dans le domaine de l'éducation nationale afin d'en savoir plus sur la situation de l'éducation nationale au Congo. Demeurer indifférents à la situation actuelle serait tout simplement faire le choix de la démission. Ce n'est un secret pour personne: l'école ou tout simplement le système éducatif est marqué par des contre-



Mgr Miguel Angel Olaverri.

performances. L'échec scolaire est bien visible. Dans le même temps, les infrastructures scolaires publiques au Congo ne cessent de se dégrader, et ne peuvent plus donner des résultats escomptés, malgré les financements prévus dans les budgets de l'Etat», a fait remarquer ce rapport. Tenant compte de la situation sur le terrain, depuis une dizaine d'années, les commissions justice et paix de la sous-région, sous l'autorité et la supervision des évêques, mènent des activités de plaidoyer afin d'inciter les pouvoirs publics à engager des politiques susceptibles de réduire la pauvreté. Résultat des enquêtes des commissions justice et paix à travers le pays, ce rapport a permis à la Commission épiscopale Justice et paix d'entreprendre un suivi en partant des prévisions budgétaires pour les trois ministères de l'enseignement en République du Congo sur deux années: 2010 et 2011. Pour bien cerner l'ampleur des investissements, la commission épiscopale s'était focalisée sur l'état d'exécution des actions programmées en ce qui concerne les constructions, les réhabilitations des bâtiments et



Abbé Félicien Mavoungou.

les équipements. Au terme de ce rapport, la Commission épiscopale Justice et paix formule des recommandations aux pouvoirs publics et à l'ensemble de la société civile, afin d'améliorer les conditions d'accès à l'éducation de tout enfant. S'exprimant à son tour, l'abbé Olivier Massamba a présenté l'état d'avancement du projet de construction de l'Université catholique du Congo qui sera érigée à Pointe-Noire où un terrain de 10 hectares a déjà été acquis. Intervenant en dernier lieu, Mgr Louis Portella Mbuyu a rappelé les missions, la vocation et le but de l'éducation qui est un impératif pour tout homme. Car, l'homme a un droit inaliénable à l'éducation. L'objet principal de la société est la personne humaine. Ainsi, Mgr Portella a souligné que tous, à quelque degré que ce soit: Eglise, Etat, famille, sont concernés par le problème de l'éducation qui permet à toute société de préparer sa pépinière, notamment, les générations futures appelées à prendre le relais.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Les inédits d'un pontificat

Humain!

Qu'il y ait, quelque part dans l'Eglise, des personnes, peut-être des responsables de communauté, des prêtres, évêques ou archevêques, que les rappels incessants du Pape mettent mal à l'aise, est dans l'ordre des choses possibles. Le chrétien est invité à changer, par son baptême. Mais, même si cela serait louable, il ne change pas fondamentalement au lendemain de la seule aspersion d'eau sur son front. C'est au fur et à mesure qu'il le devient (ou ne le devient pas). Sur cet aspect des choses, le Pape François est d'une rare limpidité: «Nous sommes tous pécheurs, mais nous sommes tous appelés à la sainteté qui n'est pas le privilège de quelques-uns».



Le style Pape François se révèle au fur et à mesure.

Dit ainsi, il n'y a là rien de nouveau. Dans la bouche et les écrits d'un Jean-Paul II, il ne me serait pas difficile de trouver, de mémoire, des circonstances où le Pape défunt a tenu le même discours. Il ne serait pas davantage compliqué de trouver une tonalité identique et des affirmations tout aussi claires dans les écrits du Pape émérite Benoît XVI. Mais, il y a «un style Pape François», ainsi que je ne cesse de le répéter sur cet espace. Ce style est fait d'une incessante innovation sur l'ancien; d'un renouvellement sur ce que nous savons et entendons depuis toujours, une brusquerie de simplicité qui nous révèle.

Et, donc, le Pape ne s'arrête pas à proclamer les évidences. Il les accompagne de ce que je pourrai appeler des leçons de vie: exemples multiples qui nous donnent à lire la Bible comme le livre de la vie qu'elle n'aurait jamais cessé d'être. Dans ce sens, le Pape ne se limite pas à reconnaître, en nous tous, des pécheurs, «même moi», a-t-il dit un jour lors d'une de ses messes dans la chapelle de la Maison Sainte-Marthe. Il ajoute que s'arrêter au constat de l'état de péché n'est rien. Tout le monde peut se dire au fond de soi: «J'ai mal agi». Mais, cela ne se transforme en acte engageant pour le chrétien que si on l'accompagne du repentir -reconnaissance de sa faute-; de la volonté à ne plus mal faire et, surtout, de la marche volontaire vers Jésus, pour trouver, auprès de Lui et Lui, la force d'aller de l'avant, de ne pas se délecter de sa faute. Car, dit encore le Pape, la miséricorde de Dieu nous est offerte. Toujours.

Pourtant, cette chronique ne se veut pas un sermon, ni la traduction en français d'une quelconque homélie du Souverain pontife. Ici, je m'exerce à tenter de vous émerveiller, avec moi, de la formidable beauté que porte un pontificat vraiment novateur, ne serait-ce que dans le langage. C'est pourquoi je retiens comme un inédit, les propos du Pape François, le 1^{er} octobre, dans sa réponse à des «douces» critiques d'un athée italien dans le journal «La Repubblica»: «Oui, les chefs de l'Eglise ont souvent été narcissiques, aimant les flatteries et excités de façon négative par leurs courtisans. La Cour est la lèpre de la papauté», a reconnu le Pape. Existe-t-il des courtisans et des flatteurs autour de Lui? Le Pape François a été sans détours. Bien sûr qu'il y a des flatteurs et des courtisans au Vatican et cela «même si la curie n'est pas une cour». La liberté de ton du Pape, je vous l'ai déjà promis, fera l'objet d'une prochaine chronique. Mais, elle est à rapprocher d'une opinion très largement répandue par ici et que résumait, lundi 11 novembre, un petit article sans prétention d'un tout aussi petit journal gratuit italien: «Enfin, le monde a un Pape à sa hauteur», écrivait la journaliste. Je dois quand-même à la vérité de dire que le titre complet de l'article était: «Un Pape trop humain». Y-a-t-il de l'excès à être humain?

A suivre.

Albert S. MIANZOUKOUTA
(Journaliste à Radio Vatican)

Congrégation des sœurs de Saint Joseph de Cluny

Sœur Carèle-Marie Laure Banga-Mfoutou a émis ses premiers vœux

Sœur Carèle-Marie Laure Banga-Mfoutou a fait sa première profession religieuse, vendredi 22 novembre 2013, dans la chapelle d'Anne Marie Javhouey. C'était, au cours d'une messe présidée par Mgr Victor Abagna Mossa, évêque d'Owando. Plusieurs prêtres l'entouraient parmi lesquels: les abbés Léonard Milongo, Daleb Mpassi et Armand Brice Ibombo, respectivement, vicaire général de l'archidiocèse de Brazzaville, secrétaire chancelier de l'évêque de Kinkala et secrétaire général de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo). C'est Sr Solange Lozi, supérieure provinciale des sœurs de Saint Joseph de Cluny en Afrique Centrale, qui a reçu les vœux de la professe, présentée par Sr Caroline Kisisa-Masisa, maîtresse des novices.

La messe a drainé une foule de chrétiens venus de Pointe-Noire, où naquit la professe, de Kinkala, de Kinshasa et de Brazzaville, précisément, les chrétiens de la paroisse Notre Dame du Rosaire de Bacongo. Les religieux et religieuses de différentes congrégations ont aussi pris part à cette célébration eucharistique. Sœur Carèle-Marie Laure Banga-Mfoutou a de nouveau déclaré son désir de se consacrer au Seigneur en respectant les trois vœux cardinaux: obéissance, pauvreté et chasteté. C'était devant ses parents, amis et proches qui, une fois encore, lui ont témoigné leur soutien.

Libérant son homélie, Mgr Victor Abagna Mossa a d'abord félicité la professe qui n'a pas hésité à l'appel de Dieu, dans



Sœur Carèle-Marie Laure Banga-Mfoutou.

une société pleine de changements. «Aujourd'hui, Sr Carèle, vous avez été consacrée, mise à part pour Dieu et que



Mgr Victor Abagna Mossa.

dans sa pensée divine, vous êtes réellement appelée à devenir prophète portant la parole de Dieu, vivant ses paroles et aidant les hommes à saisir le sens des événements». S'adressant à la professe, le célébrant l'a exhortée à suivre l'exemple des prophètes envoyés par Dieu, qu'elle soit également prophète «Sr Carèle n'aie pas peur... se laisser dominer par la peur est un non-sens, une contradiction, c'est aussi un manque de foi, un manque de confiance en ce Dieu dans l'amour et la miséricorde qui sont une profondeur qui nous lie». Bouclant sa prédication, Mgr Abagna Mossa a

invité la communauté à aider Sr Carèle à devenir la servante de Jésus Christ.

Après un dialogue franc entre le célébrant et la professe et entre Sr Solange Lozi et la novice, Sr Carèle-Marie Laure Banga-Mfoutou a fait sa première profession religieuse. Ainsi, Sr Solange lui a remis l'anneau, les règles de vie et le crucifix. La supérieure et la professe ont porté leur signature dans le registre de la congrégation.

Dans son mot de remerciements, Sr Carèle a rendu grâce à Dieu pour l'avoir choisie et a remercié Mgr Abagna pour sa disponibilité et d'être témoin de son premier engagement, et à Sr Lozi, pour son soutien maternel et pour avoir reçu ses vœux. Dans le même sens, Sr Solange Lozi, a également remercié le peuple de Dieu venu soutenir la professe et a exhorté les parents d'envoyer les jeunes filles pour être initiées dans la vie religieuse et de continuer la mission au Congo. Signalons que c'est la chorale immaculée conception de la paroisse Notre Dame du Rosaire de Bacongo qui a soutenu l'accompagnement du chant.

Aybienevie
N'KOUKA-KOUDISSA

NECROLOGIE

Monseigneur l'archevêque de Brazzaville, les Sœurs de Saint Joseph de Cluny et familles ont le regret d'annoncer aux consacrés, parents, fraternités, amis et connaissances le décès de leur chère Sœur Charlotte BANZOUZI; survenu le vendredi 29 novembre 2013 à 1 h du matin au C.H.U (Centre hospitalier et universitaire) de Brazzaville.

Le recueillement a lieu tous les jours à JAVOUHEY à partir de 17h00.

Dernière veillée: vendredi 06 décembre à partir de 16 h à JAVOUHEY.

Les obsèques sont prévues pour le samedi 07 décembre 2013.



Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
368, Avenue Général De Gaulle,
Immeuble Ex-Rodriguez (Eric Pressing), 1^{er} étage, centre-ville
B.P: 1431 - Tél.: 22 294.13.34/01 018.12.55/05 736.64.64
République du Congo

INSERTION LEGALE

«S.M.B»

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Capital social de F. CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social: quartier Ngoyo, vers la station PUMA, arrondissement n° 6 Ngoyo
RCCM: 13 B 965
Pointe-Noire - République du Congo

CESSION DE PARTS-TRANSFORMATION DE LA SOCIETE EN SARL-CHANGEMENT DE DENOMINATION-TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL-NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT

Aux termes d'un Procès-verbal authentique reçu par le notaire soussigné, le 16 octobre 2013, enregistré à Pointe-Noire, le 21 octobre 2013, folio 091/5, n° 576; l'associé unique de société «S.M.B» SARLU a, entre autres résolutions, décidé:

- De la cession de Cinquante (50) parts sur Cent (100) parts sociales qu'il détient dans ladite société à Monsieur Hadi MITRI;

- De la transformation de la société en une SARL Pluripersonnelle, sans création d'une personne morale nouvelle;
- Du changement de la dénomination sociale qui est, désormais, «H& M-LOGISTICS»;

- Du transfert du siège social du quartier Ngoyo vers la station PUMA, arrondissement n° 6 Ngoyo au ex-99 avenue Général Charles De GAULLE (au-dessus du magasin Super Sonic, en face

de PARK N SHOP), Centre-ville, Arrondissement n° 1 Emery Patrice Lumumba;

- De la nomination de Monsieur Hadi MITRI, en qualité de nouveau gérant de la société, pour une durée indéterminée;

En conséquence de ce qui précède, les nouveaux statuts ont été adoptés.
RCCM: CG/PNR/13 B 965;

FORMALITE LEGALE: Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 23 octobre 2013.

Fait à Pointe-Noire, le 18 novembre 2013.

Pour avis,

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire

ETUDE Me H.A MACAYA BALHOU
NOTAIRE
Sise immeuble CNSS, 3^{ème} étage, porte 303
B.P: 417 - Téléphones: 00242 05 557 44 10/06 661 11 33
Pointe - Noire, République du Congo

INSERTION LEGALE SOCIETE L.C SARLU

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Capital Social: 1.000.000 Francs CFA
Boulevard Moe MAKOSSO (Marché central)
B.P: 1483, Tél.: 05 533 53 38
RCCM: 13 B 1255, République du Congo

Suivant Acte authentique en date à Pointe-Noire du onze novembre deux mille treize, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle régie par l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique et les statuts;

Objet Social: La Société a pour objet, en République du Congo:

- Commerce général;
- Import - Export;
- Salon de coiffure;
- Maroquinerie;
- Transport en commun;
- Transport marchandises;
- Accessoires beauté;
- Habillement.

Dénomination Sociale: La société prend la dénomination suivante: L.C SARLU;

Siège Social: Le siège social est fixé à Pointe-Noire, boulevard Moe MAKOSSO (Marché central), B.P: 1483;

Durée: La durée de la Société est fixée à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, Sauf dissolution anticipée ou prorogation;

Capital Social: Un million de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales souscrites totalement et libérées intégralement;

Administration de la Société: La Société est gérée et Administrée par Madame Sandrelli Valia Karen OKONGO née BAKALA - DELLAU, demeurant à Pointe-Noire, quartier OCH, Arrondissement n°1 LUMUMBA.

Dépôt Légal: Les actes constitutifs de la Société ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 05 novembre 2013, Sous le numéro 12 DA 2495;

Immatriculation: La Société dénommée L.C SARLU est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro RCCM CG/PNR/13 B 1255.

*Pour avis,
Le notaire*



AVIS DE RECRUTEMENT

Réf. N°0910/2013/DAF

La société AERCO située à l'Aéroport de Brazzaville procède au recrutement:

- d'un Comptable Fournisseurs Achats (CFA);
- d'un Comptable Ventes Clients (CVC);

Profil du candidat pour le poste de CFA

- Etre titulaire d'un BAC + 3 minimum en comptabilité gestion;
- Avoir une bonne maîtrise de l'informatique;
- Etre âgé de 21 - 30 ans;
- Etre discret, réactif, disponible et capable de travailler sous pression.

Profil du candidat pour le poste de CVC

- Etre titulaire d'un BAC + 3 minimum en comptabilité gestion;
- Avoir une bonne maîtrise de l'informatique;
- Etre âgé de 21 - 30 ans;
- Etre discret, réactif, disponible et capable de travailler sous pression.

Les dossiers de candidature doivent être composés de:

- Lettre de motivation;
- Curriculum vitae (CV détaillé avec photo);
- Les copies certifiées conformes des diplômes et certificats ou attestations de travail;
- Certificat ONEMO;
- Casier judiciaire;
- Certificat de nationalité.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse email suivante ou déposés au secrétariat de la société

- Email: emploi@aerco-cg.com;
- Adresse: Enceinte Aéroport Maya-Maya, niveau Mezzanine.

Se renseigner à l'accueil AERCO situé dans le hall Arrivée de l'Aéroport de Brazzaville

Date et limite de dépôt des dossiers de candidature:

Les candidats devront faire parvenir leurs dossiers à AERCO au plus tard le 15 décembre 2013.



AVIS DE RECRUTEMENT

Réf. N°2237/2013/DAF

La société AERCO située à l'aéroport de Brazzaville procède au recrutement d'un(e) Assistant (e) RH

Profil du candidat pour le poste d'Assistant RH:

- Etre titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur spécialisation Ressources Humaines;
- Avoir une bonne maîtrise de l'informatique;
- Posséder les connaissances juridiques et fiscales requises pour cette fonction;
- Etre discret, réactif, disponible et capable de travailler sous pression;
- Une expérience significative dans un poste similaire serait un plus.

Les dossiers de candidature doivent être composés de:

- Lettre de motivation;
- Curriculum vitae (CV détaillé

- avec photo);
- Les copies certifiées conformes des diplômes et certificats ou attestations de travail;
- Récépissé ONEMO
- Casier judiciaire;
- Certificat de nationalité.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse email suivante ou déposés au secrétariat de la société

- Email:emploi@aerco-cg.com
- Adresse: enceinte Aéroport Maya-Maya, niveau Mezzanine.

Se renseigner à l'accueil AERCO situé dans le hall Arrivée de l'Aéroport de Brazzaville

Date et limite de dépôt des dossiers de candidature:

Les candidats devront faire parvenir leurs dossiers à AERCO au plus tard le 15 décembre 2013.

Ministère de l'économie forestière et du développement durable

Le protocole de Nagoya, un outil pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité

Le ministère de l'économie forestière et du développement durable a organisé, mardi 19 novembre 2013, un atelier de sensibilisation au protocole de Nagoya, lequel est relatif à l'accès aux ressources génétiques et au partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation. Les travaux de cet atelier se sont déroulés à l'hôtel Phœnix, à Brazzaville. Objectif principal de cet atelier: sensibiliser toutes les parties prenantes, afin qu'elles s'approprient les concepts du protocole de Nagoya.

Une cinquantaine de personnes, venues des administrations publiques, notamment de certains ministères, des institutions comme le parlement et l'Université Marien Ngouabi, ainsi que de la société civile, ont pris part à cet atelier. Celui-ci s'est articulé autour de plusieurs thèmes, parmi lesquels: «Etats des ressources phylogénétiques et le protocole de Nagoya»; «La convention sur la diversité biologique et de partage des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques»; «Etat des lieux des ressources forestières pour l'accès et le partage des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques»; «Les connaissances traditionnelles liées à la mise en œuvre du protocole de Nagoya». Eu égard aux échanges fructueux qui ont découlé des différents exposés, les participants ont défini les actions prioritaires à mener telle la

feuille de route pour la mise en œuvre du protocole de Nagoya. Ce dernier, un traité complémentaire à la convention sur la diversité biologique, porte sur l'accès aux ressources génétiques et au partage juste et équitable des avantages qui découlent de leur utilisation. Signalons que le Congo, pays forestier regorgeant d'une grande diversité biologique et d'habitats diversifiés pour la conservation des différentes espèces fauniques et floristiques, a participé aux négociations et à l'adoption de ce traité, à travers le Ministère de l'économie forestière et du développement durable. Pour Michel Elenga, directeur de cabinet du ministre de l'économie forestière et du développement durable, «le processus de négociation de ce traité a connu un long cheminement, avant d'aboutir à son adoption, en octobre 2010, à Nagoya, au Japon. Ayant signé le protocole, le 27 septembre 2011, le



Photo de famille: les participants et les organisateurs.

gouvernement poursuit le processus de ratification, avec le projet de loi, qui attend d'être approuvé par le conseil des ministres et adopté par le Parlement. Le partage des avantages issus de l'utilisation des ressources génétiques est un élément clé, pour favoriser la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité. En pratique, il n'est plus possible d'utiliser la richesse génétique d'un pays, sans obtenir son consentement et lui offrir une contrepartie financière ou en nature définie de commun accord. Le mécanisme d'accès et de partage des avantages a pour objectif d'aller vers plus

d'équité et de sécurité juridique, dans l'utilisation des ressources génétiques et d'inciter à la préservation de la biodiversité.» Il faut signaler que Jean Ignace Tendelet, directeur général du développement durable, Augustin Ngoliélé, point focal de la biodiversité, et Madzou Moukini, point focal du protocole de Nagoya, ont pris part à la cérémonie d'ouverture et celle de clôture présidée par Alexis Minga, conseiller au développement durable et aux changements climatiques.

Philippe BANZ

Journée Internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes

Les violences faites aux femmes ont des conséquences dramatiques sur l'avenir des jeunes filles

La communauté internationale a célébré, le 25 novembre 2013, la Journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes. Au Congo, cette Journée a été célébrée sous le thème: «Mobilisons-nous pour combattre les violences faites aux femmes et aux filles.» Un meeting en salle a été tenu à cet effet, à l'hôtel de ville de Brazzaville. Et, c'est le ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice et des droits humains, Aimé Emmanuel Yoka, qui a patronné la cérémonie dudit meeting. En présence de la ministre de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Catherine Embondza Lipiti, de certains membres du gouvernement, de quelques représentants des agences du système des Nations Unies, des ambassadeurs accrédités au Congo, du préfet de Brazzaville, Benoît Moundélé Ngolo, ainsi que de nombreux invités.



Catherine Embondza Lipiti (à g.).

Les violences faites à l'égard des femmes restent une préoccupation constante de la communauté internationale et des pays membres de l'Onu. Depuis belle lurette, le Congo qui n'est pas en marge de ce combat, mène une lutte contre ces violences. Les violences faites aux femmes ne sont pas un phénomène nouveau sous le soleil. Mais, de nos jours, la situation s'est, de plus en plus, aggravée avec les conflits armés, à travers le monde, surtout en Afrique. Elle est une vieille pratique, aussi loin qu'on remonte dans nos sociétés traditionnelles.

Les allocutions et discours prononcés à cette occasion, ont, fortement, condamné cette attitude, dont l'homme reste et demeure au cœur des atrocités, qui n'honorent pas la femme. Aux côtés de l'homme, il y a aussi la femme, elle-même, qui viole les droits de sa propre sœur: cas des veuves, des belles-familles. Outre cela, les femmes sont victimes des violences à l'école, sur les lieux de travail, au champ, au foyer, pendant les conflits armés, dans la rue et dans bien d'autres endroits de la vie.

Le message du Secrétaire général de l'Onu rendu public, à cette occasion, par le représentant de la Représentante du Fnuap (Fonds des Nations Unies pour la population) au Congo, condamne les violences à l'égard des femmes, à travers le monde. Dans ce message, Ban ki-Moon rend hommage à tous ceux qui luttent contre les violences à l'égard des femmes. Cette année, pour marquer la lutte contre ces pratiques avilissantes au sein de l'Onu, le représentant de la Représentante du Fnuap au Congo a annoncé le port de la couleur orange.

Catherine Embondza Lipiti, ministre de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, a donné quelques statistiques de la période allant de janvier à septembre 2013. Avec pour source l'unité de lutte contre les violences sexuelles de l'hôpital de Makélékélé: 279 cas de viols, soit un cas par jour. 65% des victimes ont un âge compris entre 6 et 15 ans, avec une moyenne de 12 ans; 25% de ces victimes sont âgées d'un an à 15 ans. Les agresseurs sont, souvent, des personnes connues tels que les voisins à hauteur de 54%, les membres de la famille 21%, les collègues de l'école 10%. Par contre, les personnes inconnues représentent 10%. Devant ces chiffres, la ministre a ainsi plaidé: «Ces chiffres alarmants devraient nous interpeller tous, pouvoirs publics, décideurs, partenaires bilatéraux et multilatéraux, membres des Ongs, associations, et confessions religieuses, parents et éducateurs, car les conséquences de ces violences sont dramatiques et compromettantes pour l'avenir de la couche juvénile.»

Le ministre d'Etat, Aimé Emmanuel Yoka, faisant l'historique de la femme depuis le Moyen âge jusqu'aux temps modernes, a affirmé que le gouvernement ne ménage aucun effort pour ce combat.

Reconnaissant la valeur de la femme, il a déclaré: «La femme est une source d'hospitalité familiale et sociale.» Pour lui, le combat consistant à éliminer les violences à l'égard des femmes est, avant tout celui de la femme elle-même: «Ce combat est de loin, avant tout, celui des femmes», a-t-il précisé.

Pour faire toucher, réellement, du doigt ce phénomène barbare aux participants, un film retraçant les péripéties des violences à l'égard des femmes, réalisé avec le concours du Fnuap, a été projeté, au cours de ce meeting.

Angélique NGANTALI

Département de la Bouenza

Inaugurée, l'école primaire de Kihoungou est baptisée «Ecole 28 Novembre»

La célébration de la date créant la République du Congo, le 28 novembre, a coïncidé avec la cérémonie d'inauguration de l'école primaire flambant neuve, l'«Ecole 28 novembre, du village Kihoungou, à Madingou, dans le département de la Bouenza. Cette cérémonie, présidée par Célestin Tombe Kende, préfet du département de la Bouenza, a connu la participation des parents d'élèves, des élèves - visiblement heureux -, des habitants du village de Kihoungou et ses environs. Jean Sibali, président du conseil départemental de la Bouenza, Marcel Missamou, sous-préfet de Madingou, Julienne Hortense Ganvouli, maire de la communauté urbaine de Madingou, Benoît Makalé, directeur départemental de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation de la Bouenza, se sont joints au préfet du département de la Bouenza pour la circonstance.

Parlant au nom des populations, Vincent Kimbatsa, chef du village de Kihoungou, a exprimé sa gratitude à l'endroit du préfet Célestin Tombe Kende, qui a pu achever les travaux de cette école commencés par un ancien député de cette localité. Il a déclaré: «Aujourd'hui 28 novembre 2013, jour de la proclamation de la République du Congo, est aussi jour de fête pour nos villages. Jour d'allégresse, parce que, jour pour jour, les travaux de l'école de Kihoungou que vous avez relancés le 19 octobre 2013, ont été, totalement, terminés en trois semaines. Elle est, enfin, là devant nous, cette grande et belle école primaire de Kihoungou. Aussi les populations de Kihoungou, Matembo et Mbelo vous expriment à vous, Monsieur. le préfet Célestin Tombe Kende, toute leur reconnaissance.»

Benoît Makele, après avoir défini le rôle de l'école dans une société, a présenté à la population le tout premier directeur de l'Ecole 28 novembre. «J'ai, dans ma délégation, M. Bienvenu Kibakala, premier directeur de cette école de Kihoungou, et avec lui, le matériel didactique nécessaire au fonctionnement de l'école», a-t-il dit, avant de solliciter le préfet, pour le lancement officiel de l'opération distribution des manuels scolaires servant d'appui pédagogique à l'enseignement du V.i.h-sida, dans les établissements scolaires du primaire et secondaire premier degré, dans notre département, opération déjà faite, en amont, par le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Hellot Matson Mampouya. Marcel Missamou, sous-préfet de Madingou, a pris l'engagement d'utiliser à bon escient ce



L'école de Kihoungou et les élèves en pleine joie.

joyau et de punir tout acte de vandalisme vis-à-vis de cet établissement, en traquant tous les vandales.

Peu avant la remise des clés de l'école, le public a assisté à un rituel traditionnel exécuté par Bernard Ndamba, un octogénaire du village Kihoungou. Ce dernier a invoqué les mânes des ancêtres, pour protéger, de jour comme de nuit, le nouveau bâtiment, le personnel ainsi que l'ensemble des élèves, pour un radieux avenir de la

contrée. Sur ces entrefaites, le préfet a dévoilé la plaque portant le nom de l'établissement: «Ecole 28 Novembre Kihoungou». Sous un salve d'applaudissements. La visite guidée du bâtiment a clos cette cérémonie d'inauguration. La rentrée des classes dans cette école a commencé, le lundi 2 décembre 2013.

Equateur Denis NGUIMBI
envoyé spécial



**JOURNEE
INTERNATIONALE
DES DROITS DE L'HOMME**



**L'Union européenne et l'Ambassade de France vous convient
à une Conférence-Débat sur:**

**«LA PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME DANS LE CADRE JURIDIQUE
AFRICAIN»**

**En présence du Dr Didier PRINCE-AGBODJAN, Maître de conférence en Droit
International à l'Université catholique de Lyon.**

* * *

SUIVIE D'UN CONCERT-EVENEMENT AVEC:

CHOEUR CREDO

FB STARS

NEW FEELING

MUNINGU

BANA BATEKE

Société AIH (CONGO) SARL
Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 1.000.000 de F.CFA
Siège Social: S/C PricewaterhouseCoopers,
88, avenue du Général De Gaulle, B.P: 1306,
Pointe-Noire, République du Congo
RCCM: N° CG/PN/13 B 1248

1. Aux termes d'un acte, à Pointe-Noire, en date du 03 octobre 2013, reçu au rang des minutes de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire à Brazzaville, répertorié sous le numéro 320, enregistré à Pointe-Noire (Recette de Pointe-Noire Centre), le 14 octobre 2013, sous le numéro 9930 folio 180/33, il a été constitué une société, régie par les lois et règlements en vigueur, présentant les caractéristiques suivantes:

- **Dénomination sociale:** AIH (CONGO) SARL;

- **Forme de la société:** Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

- **Capital social:** Un million (1.000.000) de francs CFA;

- **Siège social:** S/C PricewaterhouseCoopers, 88, avenue du Général De Gaulle, B.P: 1306, Pointe-Noire, République du Congo;

- **Objet social:** La société a pour objet, en tous pays et plus particulièrement en République du Congo:

- les jeux de hasard;
- et, généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'un quelconque des objets ou activités de la société ou pouvant en faciliter le développement ou la réalisation, et notamment par voie d'apport, de souscription ou d'achat d'actions, de parts sociales ou de parts d'intérêts, de fusion, d'associa-

tion en participation, d'alliance ou de commande.

2. Aux termes du procès-verbal des décisions de l'Associé Unique en date du 23 septembre 2013, reçu au rang des minutes de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire à Brazzaville, enregistré à Pointe-Noire (Recette de Pointe-Noire Centre), le 14 octobre 2013, sous le numéro 9932 folio 180/35, l'associé unique de la société a décidé de nommer, en qualité de Gérant de la société, Monsieur SOMBA Sosthène Vie-Claire.

3. Aux termes de la déclaration notariée de souscription et de versement de la Société AIH (CONGO) SARL en date du 03 octobre 2013, établie par Maître Salomon LOUBOULA, notaire à Brazzaville, sous le répertoire n° 319, enregistrée à Pointe-Noire (Recette de Pointe-Noire Centre), le 14 octobre 2013, sous le numéro 9934 folio 180/37, il a été déclaré que les deux cents (200) parts de cinq mille (5.000) francs CFA chacune, souscrites dans le cadre de la constitution de la société, ont été libérées par l'associé unique.

Le dépôt desdits actes a été fait au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, en date du 30 octobre 2013.

La société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, en date du 30 octobre 2013, sous le numéro RCCM CG/PNR/13 B 1248.

Pour avis,
Le Gérant



**Ouvrez un compte
et gagnez !!**

Du 1er novembre au 31 janvier 2014



**De
Nombreux
Lots
à gagner**

CONTACTEZ-NOUS

Agence City Center Avenue William Guynet, Face Rond Point City Center, Tél : 053 585 127	Agence Poto-Poto Galerie OMENGA, 11 rue du Dispensaire, Avenue de la Paix, Marché Poto-Poto Tél : 053 585 132	Agence Baongo Face Station TOTAL, Centre Sportif Tél : 053 585 136	Agence Charles de Gaulles Avenue Charles de Gaulles, face Hôtel Atlantique Palace Tél : 053 582 164
---	---	--	---

La pratique rétrograde de la tribu-classe doit être à jamais jetée dans la poubelle de l'histoire

Il est fort inquiétant de suivre, chaque jour, par les médias, le bilan macabre des morts et autres crimes perpétrés par le monde. L'espionnage à grande échelle, la subversion et le terrorisme sont cités abondamment dans la presse écrite et audio-visuelle, en tant que technique spécifique. Ce qui, d'ailleurs, les dissocie de toute idéologie et les met au service de n'importe quelle cause. N'est-ce pas que cette technique d'affaiblissement du pouvoir et de démolition des citoyens est fondée sur la connaissance des lois de psychologie et de la psychosociologie, parce qu'elle vise autant l'opinion publique que le pouvoir et la force publique dont il dispose?



Par Samba Dacon Dumas.

De l'indépendance à nos jours, le Congo, notre beau pays, a-t-il su maintenir, au travers des mutations révolutionnaires et des alternances politiques parfois sanglantes, le cap, en tirant les leçons de l'originalité et de l'extraordinaire valeur de la subversion, moyen «économique» au sens où elle ne nécessite pas de gros investissements matériels et financiers? C'est une affaire de matière grise d'abord, de science, de technologie et de savoir-faire. Ceci étant, je rappelle qu'en faisant le bilan de la politique actuelle lors des assises historiques de son VI^{ème} congrès extraordinaire de juillet 2011, «le Parti congolais du travail a pleine conscience de graves et lourdes conséquences héritées de tous les déchirements sociaux que notre pays a connus pendant la douloureuse gestation de la démocratie. De ce fait, le parti s'oblige de consolider et de renforcer l'action éducative dans la lutte contre la crise des valeurs civiques et morales, le recul des valeurs citoyennes, l'abandon des codes sociaux, l'abandon des valeurs traditionnelles, l'ébranlement des codes psychologiques, du patriotisme, l'étiollement des valeurs républicaines et l'incapacité à résister aux secousses, aux courants et aux vagues venant d'ailleurs; autant de faits qui ont occasionné le dérèglement et la désorientation des comportements ayant conduit à la grave dérive morale, avec pour corollaire, le déclin des capacités des Congolais à transcender les différences sociales, professionnelles, culturelles, éthiques et religieuses, qui ont débouché sur, entre autres:

- le déficit de l'éthique générale qui constitue pourtant le pacte du vouloir vivre collectif;
- le manque de confiance qui, souvent, conduit à des situations de rente et à la disparition des repères identitaires;
- les discriminations et les disparités;
- la dépravation des mœurs;
- le manichéisme et l'ostracisme, etc.

En somme, de l'indépendance à nos jours, l'effort national dans la promotion de l'entente et de la compréhension mutuelle ainsi que dans le respect et la considération entre Congolais bien que remarquable, n'a pas atteint un niveau qui mette les Congolais à l'abri des risques de discorde et de conflits...».

Par ailleurs, il sied de signaler qu'au plan national, le contexte politico-socio-économique et sécuritaire est marqué, ces derniers temps, par:

- le recensement administratif spécial sur la base du consensus dégagé par le microcosme politique congolais lors de la concertation de Dolisie;
- la volonté politique manifes-

tée en ce qui concerne notamment la mise en œuvre des autres décisions prises conventionnellement à Dolisie;

- le procès du 4 mars 2012 et ses rebondissement dans les médias nationaux et internationaux;
- les performances de la production pétrolière ponctuées par les entretiens du président Denis Sassou Nguesso avec les dirigeants de Total et les autres partenaires;
- la kyrielle des revendications du Collectif des opérateurs économiques du Congo en sigle Copeco;
- l'ingérence flagrante de la justice française dans les affaires des disparus du beach et des biens mal acquis;
- l'incursion des forces armées angolaises à Kimongo.

Au niveau de la sous-région de l'Afrique centrale, trois faits majeurs méritent d'être mentionnés à savoir:

- le chaos en République Centrafricaine, depuis la prise du pouvoir par les moyens des armes, soit le coup d'Etat de la Séléka;
- la débâcle du M23 en République Démocratique du Congo, marquant la fin probable de la rébellion au Nord-Kivu et de la tension palpable au niveau des frontières de ce pays frère avec le Rwanda et l'Ouganda;
- les enlèvements crapuleux et la séquestration des expatriés occidentaux en général et français en particulier à la frontière du Cameroun avec le Nigéria par des gangs terroristes sans foi ni loi. Sur l'échiquier international, le contexte de mondialisation tous azimuts continue à être dominé par:
- la crise financière et immobilière dont les répercussions n'épargnent pas les Etats-Unis d'Amérique, l'Union européenne et les autres nations émergentes communément appelées Bric;
- l'espionnage orchestré, par le N.s.a, des communications téléphoniques des pays alliés aux Etats-Unis d'Amérique, tels que la France et l'Allemagne;
- les catastrophes humanitaires vécues tout récemment aux Philippines et aux Etats-Unis d'Amérique suite à l'ouragan Haiyan et les cyclones détruisant tout sur le passage, tout en semant la désolation et la mort en Amérique du Nord et dans les Caraïbes;
- l'assassinat crapuleux de deux journalistes français par les terroristes d'Al Quaïda à Kidal, au Nord du Mali;
- les pertes en vies humaines occasionnées par l'immigration clandestine en direction de l'Europe;
- la série d'attentats sanglants en Irak;
- la persistance du conflit syrien et son cortège de morts, des destructions de tous genres et des réfugiés dans les

pays voisins tels que le Liban et la Turquie. Par ailleurs, dans le cadre du bouleversement du sacro-saint ordre établi, le monde est habitué, depuis un siècle et demi, à considérer «l'exploitation de l'homme par l'homme» comme la tare originelle de l'impérialisme, c'est-à-dire le capitalisme sorti de ses frontières.

Le repli identitaire ne doit plus avoir droit de cité

La mondialisation nous éloigne, de plus en plus, de ce spectre qui permettait à une certaine époque de faire l'amalgame avec nos propres faiblesses attribuées aux valets de l'impérialisme. Qu'en est-il, de nos jours, du repli identitaire vécu dans nos chairs et pour lequel nous sommes en mesure de trouver des solutions idoines? Certes, nous rentrons, parfois, en transe pré-nationaliste, en entendant le mot de repli identitaire. Mais en réalité, la manipulation de cette formule surannée tente, de plus en plus, des individus qui se sentent, à tort ou à raison, «victimes» ou mieux encore «aliénés» par le système attribué au pouvoir en place. C'est ainsi que les injustices sociales que dénonce l'autre, les pressions qu'il déclare intolérables, les décrets ou les arrêtés ministériels qu'il conteste, les menus faits du jour ou de la nuit qu'il transforme en affaires d'Etat sont souvent cloués au pilori de l'opprobre public, au nom de la bonne conscience et des droits universels de la personne humaine. C'est ici et maintenant que le maniement du sophisme, c'est-à-dire l'art du raisonnement logiquement faux, mais ayant toutes les apparences de la raison, la connaissance des besoins, des passions et des croyances d'un groupe donné

d'individus en vue d'utiliser et de canaliser les motivations, l'utilisation de la peur et de l'angoisse, l'exploitation des valeurs humaines universelles habilement associées à la cause que l'on défend constitué depuis des procédés employés depuis la nuit des temps. Il va falloir indiquer aussi que, depuis qu'il y a des hommes et qui pensent, (comme disait La Bruyère), l'idée de réduire l'adversaire à merci, en organisant autour de lui le mépris ou en décourageant les gens de combattre pour son service est venue spontanément à beaucoup d'esprits malins et a inspiré beaucoup d'entreprises généralement subversives. De façon tout à fait empirique, des génies malveillants ou poussés par la foi en leur propre cause ont perfectionné, très tôt, et érigé en système, le comérage, le racontar, la calomnie (et autres perfides exploitations des petits faits de la vie quotidienne contre le voisin), qui, eux, ont dû se développer dans l'espèce humaine, en même temps que le langage. A propos du repli identitaire, cette réalité sociale n'aura plus droit de cité, en multipliant, entre autres, les mariages sans frontières du terroir des conjoints et l'usage de nos dialectes respectifs ne sera plus un obstacle infranchissable, car, au fait, il constituerait, alors, une richesse de la mosaïque linguistique du peuple congolais. En outre, d'une manière concomitante, la formation à l'étranger, l'utilisation des cadres et les nominations ne doivent pas être opérées sur la base des affinités tribalo-départementales, en privilégiant d'abord la nation congolaise. Puis, dans le cadre de l'aménagement du territoire et de l'urbanisation des collectivités locales, tout devrait être mis en œuvre pour corriger tant soit

peu la configuration actuelle des quartiers de résidence où devrait prédominer le brassage de tous et de toutes indépendamment de leurs origines ethniques. Pour ce faire, la loi sur les partis politiques mettrait alors en relief leur implantation sur toute l'étendue du territoire national et leurs directions politiques nationales seraient aussi animées par les ressortissants d'au moins la moitié provenant des départements de l'hinterland. Tenez! Analysant les expériences de la social-démocratie à travers le monde, le VI^{ème} congrès extraordinaire du Parti congolais du travail s'était appesanti, entre autres, sur l'expérience suédoise de l'exercice de la social-démocratie comme l'une des plus exemplaires, par sa crédibilité et sa durée. En vigueur pendant quarante-quatre ans, de 1932 à 1976, le modèle suédois est, souvent, présenté comme un contre-modèle, parce que, historiquement, son émergence est liée à un réveil culturel de type populiste, conduit par des intellectuels et les classes moyennes des villes et des campagnes qui ont fait germer, en dehors de tout cadre officiel, un vaste réseau de société civile pour promouvoir une philosophie du bien-être pour tous («welfare state»). «La négociation permanente, le compromis et le consensus sont les valeurs cardinales de

cette expérience...». En considération du fait qu'au Congo, une dizaine de partis politiques dont certains se réclament du pouvoir tandis que les autres sont à l'opposition, est-ce que nous ne pouvons pas débattre de l'émergence de la social-démocratie pour soit, pérenniser le pouvoir d'une part soit, d'autre part, préparer, dans la paix, la concorde et l'unité nationale, les conditions utiles, nécessaires et indispensables de l'alternance exigée à hue et à dia par certains patriotes qui entendent, d'ores et déjà, le bout du tunnel à l'orée 2016? En guise de conclusion du présent article rédigé librement après avoir observé la météo politique de mon pays, il est de bon aloi de rappeler que l'auto-satisfaction béate de la tribu-classe a prouvé à suffisance ses limites dans l'espace et dans le temps. C'est dire, en d'autres termes, que cette pratique rétrograde d'un autre âge doit être à jamais jetée dans la poubelle de l'histoire. Au jour d'aujourd'hui, le repli identitaire tant décrit par les uns et par les autres, conduira droit au mur ses adeptes dont l'état d'esprit les orientera aux antipodes du projet de société qui ne profitera pas en définitive au peuple congolais tout entier. En pareilles circonstances, le développement harmonieux de l'ensemble du pays risquerait d'avoir du plomb dans l'aile. N'est-ce pas qu'un adage nous enseigne tous: «Qui sème le vent, récolte la tempête».

Christian SAMBA DACON DUMAS

ANNONCE

Une Organisation Internationale recherche des villas ou Duplex à louer situées de préférence dans un Rayon de 1,5 Km de la maternité Blanche Gomez. Lesdites résidences doivent obéir aux normes et dimensions standards y compris:

- De l'espace pour générateur et pour un véhicule
- De l'espace pour une guérite de sécurité
- Une cour très grande
- Un parking auto interne et externe
- Une bache à eau
- Un mur de clôture de 3 m de hauteur
- Grille de sécurité au niveau de toutes les ouvertures (Portes et fenêtres à la rez-de-chaussée).
- Une salle à manger très vaste
- Un grand salon
- Une cuisine vaste et moderne

Pour les plus amples renseignements, veuillez contacter:
L'Agent en Charge du Service Logement au numéro:
05.563.33.10 / 05.563.33.19

ANNOUNCE

An International Organization is looking for single villas or duplex (3 rooms) located rather in the city 1,5 km around of the maternity Blanche Gomez. Those residences have to obey the standards and the standard dimensions including:

- Internal parking and generator space
- Water tank
- Perimeter wall of 3 meters
- Window and Door grills
- Large yard
- Large dining room
- Large living room
- Parking inside and outside the compound
- And a nice kitchen

Should you require further information, please contact:
The Agent in charge of the Housing Service in the cell-phone: 05.563.33.10 / 05.563.33.19

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique.

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE
Direction - Tel: (242) 06.678.76.94 / 06.664.00.47

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président:
Mgr Miguel Angel Olaverri,
Evêque de Pointe-Noire
Vice-Président
Mgr Anatole Milandou
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication:
Joachim MBANZA

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

Secrétaire de rédaction
Véran Carrhol YANGA
Tel: (242) 06.668.24.72
Saisie & Montage (PAO):
Atelier La Semaine Africaine

Service Commercial:

Brazzaville: Tél. 06.889.98.99
05.528.03.94
Pointe-Noire: Tel: 05.557.78.71
06.655.80.03
05.553.16.93

Nouveaux tarifs pour abonnement

Congo
6 mois
Retrait sur place: 15.600
Expédié: 23.400
1 an
Retrait sur place: 31.200
Expédié: 46.800

France, Afrique Francophone
91 Euros
182 Euros

Autres pays d'Afrique
96 Euros
192 Euros

Europe
96 Euros
192 Euros

Amérique-Asie
100 Euros
200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Pour de bonnes analyses, j'aime lire La Semaine Africaine.
www.lasemaineafricaine.net
Téléchargez le fichier Pdf du journal

COMMUNIQUE DE PRESSE

DEUXIEME EDITION DE LA FOIRE DE L'EMPLOI ET DES METIERS DU CONGO (FEMCO) A BRAZZAVILLE

L'Agence *Class'Expo*, spécialisée dans l'événementiel et la Communication Institutionnelle sous le patronage du Ministère de l'Enseignement technique et professionnel, de la Formation qualifiante, et de l'Emploi, organisera la deuxième édition de la Foire de l'Emploi et des Métiers du Congo (FEMCO) à Brazzaville les 11, 12 et 13 décembre 2013 à la Grande Bibliothèque Universitaire Marien Nguabi.

La thématique traditionnelle de cet événement reste la même: faire se rencontrer les employeurs et les demandeurs d'emploi, proposer aux jeunes les moyens de maîtriser les outils techniques et indispensables à la recherche d'emploi via des ateliers spécifiques.

Cette édition est dédiée à l'entrepreneuriat avec comme nouveauté:

- Un atelier pour nos créateurs d'activités et porteurs de micro-projets ainsi que l'organisation du «Concours de la Micro entreprise performante» en partenariat avec le Ministère des Petites, Moyennes entreprises et de l'Artisanat.

- Un autre atelier animé par la SNPC pour sensibiliser nos jeunes aux métiers du pétrole.

Le bulletin de participation du concours est à retirer soit à la Tour Nambemba, au 17^{ème} étage, porte 17.08/17.20, soit au CFE soit à l'ANA dès ce lundi 25 novembre et à déposer aux mêmes endroits avant le 06 décembre 2013.

Quelque 6000 participants sont attendus à cette foire, entre autres, des employeurs, des demandeurs d'emploi, des chercheurs, des universitaires, des centres de formation, des organisations de la société civile, des organismes spécialisés et toutes personnes ou publics cibles qui se sentent concernés par cette lutte nationale contre le chômage.

L'Agence *Class'Expo*, en mettant en relation les employeurs et les demandeurs d'emploi, voudrait surtout encourager les embauches directes et à travers la FEMCO, elle entrevoit la création, à moyen et long termes, d'une maison de l'emploi et d'un fonds en faveur de l'emploi au Congo. //

ETUDE MAITRE ANGELIQUE ESTHER DINAMONA KIDILOU
NOTAIRE

B.P: 4171; Tél.: (242) 05-563-72-26; 06-672-54-17
E-mail: etude_me_dina@yahoo.fr
Etude sise 148 bis, rue PANDZOU, Immeuble foyer SOTELCO, 1^{er} étage,
Marché Plateau Centre-ville

INSERTION LEGALE

CONSTITUTION SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire, du quinze avril deux mille treize, enregistré dans la même ville, en date du dix-huit avril de la même année, Folio 050/3 n°324, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la Société dénommée

**MERIDIAN
SOCIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE
CAPITAL: 1.000.000 FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL: RUE MPONZI N°9,
QUARTIER SONGOLO
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU
CONGO**

Ladite Société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et dans tous pays:
- Exportation de la ferraille et du bois;
- Transport terrestre;
- Bâtiment: route, maison;
- Location des engins et voitures;
- Transformation du bois;

- Démolition (route, maison);
- Prestation de services dans le domaine industriel;
- Prestation de services dans le domaine maritime;
- Prestation de services dans le domaine ferroviaire.

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à objets similaires ou connexes.

Elle a été régulièrement immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier en date à Pointe-Noire du six Août deux mille treize, sous le n° RCCM CG/PNR/13 B 890.

*Pour avis,
Le Notaire,
Maître Angélique DINAMONA*

Étude de Maître Zahour MBEMBA

Notaire titulaire d'office au 965 rue Sounda, Plateau des 15 ans
Boîte Postale 433, Brazzaville, République du Congo / Téléphone: (+242) 06 990 26 90
E-mail: zahour@mbembanotaire.net

ANNONCE LEGALE

SUCCURSALE DE LA SOCIÉTÉ INDUSTRIAL TECHNICAL SERVICES «ITS»
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE/AU CAPITAL DE 10.000 EUROS
SIEGE SOCIAL: AUGUSTA, RUE ANDREA SALUTA N°68, ITALIE
RCCM DE LA SUCCURSALE: PNR 09-B-1174

DISSOLUTION

Par acte de dépôt du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) du 14 novembre 2013 reçu en l'Étude de Maître Zahour MBEMBA, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à Pointe Noire centre, le 27 novembre 2013, sous F° 208/5 n°10205 et F° 208/7 n°10207, il a été décidé par l'AGE ce qui suit:

sieur Jean François BICHELOT, demeurant quartier Wharf, Côte Sauvage, B.P: 1064, Pointe Noire, République du Congo, né le 07 août 1956 à Toulon (France), de nationalité française. Mention a été faite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire.

Pour insertion.

Brazzaville, le 29 novembre 2013

Maître Zahour MBEMBA

1. La dissolution anticipée de la succursale de la société italienne INDUSTRIAL TECHNICAL SERVICES «ITS» à compter du 30 novembre 2013. L'assemblée a nommé en qualité de liquidateur Mon-

Maître Ludovic MOUNGUENGUE

Notaire titulaire d'un Office en la résidence de Brazzaville,
Sis 35, avenue de Auxence ICKONGA, 1^{er} étage immeuble IWANDZA
(Face à l'Ambassade d'Italie), Centre-ville, Brazzaville.
B.P: 1674, Tél: (242) 05 536.17.98/06 665.34.83/E-mail: ludomoungungu@Yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

DIAMOND COMPANY

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 1.000.000 de Francs CFA/Siège social: AKWA (DOUALA)
(République du Cameroun)/RCCM: RC/DLA/2008 B 1329

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associé unique de la société «DIAMOND COMPANY» S.A.R.L.U., dressé en date du vingt-deux novembre deux mil treize à Douala (République du Cameroun), déposé au rang des Minutes de Maître Ludovic MOUNGUENGUE, Notaire en la résidence de Brazzaville, le vingt-six novembre deux mil treize, enregistré à la recette d'impôts de Poto-Poto, à Brazzaville (République du Congo), le même jour, sous folio 208/27, numéro 2890, il a été décidé:
• Le Changement de l'Administrateur de la

succursale de DIAMOND COMPANY S.A.R.L.U. en République du Congo:
Madame TCHANGA Marceline a été nommée en qualité de gérante, en remplacement de Monsieur NNOTIO Angelbert, démissionnaire. Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, en date du 27 novembre 2013.

Pour Avis,

Maître Ludovic MOUNGUENGUE,
Le Notaire

Vie d'un grand artiste

Tabu Ley Rochereau, une grande étoile de la musique congolaise, s'en est allé

La nouvelle a déchiré le firmament musical congolais: Tabu Ley Rochereau est mort. L'irréparable est arrivé, le samedi 30 novembre 2013, à Bruxelles, à 9h. L'artiste s'y trouvait depuis quelques mois, pour des raisons de santé. De son vivant, tout a été écrit sur ce chanteur prodigieux, danseur accompli et flamboyant. Que dire au moment où il tire sa révérence?

Dans «*Mwana ya Tabu*», l'une de ses chansons, le public découvre l'identité de son père, Tabu. Sa mère s'appelle Colette Gokuni. Tabu Ley est né le 13 novembre 1940, à Sinamuey, dans la province du Bandundu. Le nom de son lieu de naissance lui a été attribué, par mégarde, par l'officier d'Etat-civil. Tabu Ley est donc né Pascal Sinamuey et non Sinamoyi, comme on l'a souvent dit et écrit. L'authenticité lui donne l'occasion d'adopter le patronyme de son père Tabu. Dans «*Lili mwana ya quartier*», une autre de ses compositions, on découvre qu'il a fait ses études secondaires à l'Ecomorph (Ecole moyenne Saint-Raphaël). Il y obtient son diplôme, le 3 juillet 1959, et est engagé comme comptable au F.b.i (Fonds du bien-être indigène). On le retrouve, après, comme secrétaire, à l'athénée de Kalina. Mais au fond, la musique est sa voie.

Après avoir côtoyé, au milieu des années 50, quelques futurs grands noms de la musique congolaise comme Simaro, Willy Mbembe, Raymond Braink ou Madiata, sociétaires du Micra Jazz, ou des vedettes établies comme Nino Malapet, Essous, Kabasele, il participe à l'enregistrement de la chanson «*Micky mi quiero*» de Nino Malapet et le Rock'A Mambo. Sa carrière musicale démarre véritablement en 1958, dans le groupe Harlem Band des frères Lambil. Il y évolue en compagnie de Didi Siscala et Fu Sabin. Mais assez rapidement, il est adoubé par Kallé. Il fait ses débuts dans l'African Jazz, en juin 1959. Sa première chanson, «*Keliya*», composée en 1952, est un phénomène succès. Une étoile est née. De 1960 à 1961, il est avec Nico qui crée une aile de l'African Jazz. Après les retrouvailles avec Kabasele, en 1962, Rochereau sort «*Para commando*», «*Sala noki Pascal*», «*Yaka yaka toyokana*», «*Bonbon sucré*», «*Adios Tété*», etc.

Après une fronde de ses musiciens, en 1963, l'African Jazz impose. Rochereau fonde, avec docteur Nico, Déchaud, Mujos et autres, l'African Fiesta. Là aussi, les succès abondent: «*Permission*», «*Rendez-vous chez Là-bas*», «*Café Rio, Djéké*», «*Suké*», etc. En 1966, cet orchestre vole en éclats. Soutenu par Roger Izéidi, son producteur et éditeur, il monte l'African Fiesta qui connaît de multiples variables dans sa désignation: African Fiesta 66, African Fiesta Flash, African Fiesta National et, enfin, African Fiesta le Peuple. Ces deux dernières dénominations par opposition à l'African Fiesta Sukisa de Nico, réputé orchestre des Baluba.

La lutte est rude, entre Nico et Rochereau, et ponctuée de chansons «*mbwakela*». Dans «*Likala ya moto*», Rochereau prédit la chute de Nico. Ce dernier rétorque, «*Toyebi nganga na bino*». Le répertoire de Rochereau est foisonnant: «*Nganda Diallo*», «*Lili Mwana ya quar-*

tier», et «*Mokolo nakokufa*», immense succès sur les rives du fleuve congolais. Rochereau s'impose comme le chef de file de l'école African Jazz en face de Franco, chef de l'école OK Jazz. Il enrôle, un moment, l'immense Wendo Kolosoy, dont il se réclamera l'héritier, quelques années plus tard, dans «*Mokitano ya Wendo*». A l'occasion de l'Exposition universelle à Montréal, en 1967, il recrute Sam Mangwana. «*Jolie Elie*» de Rochereau et «*Pangula*» de son protégé sont les titres majeurs de cette période. Mais dès 1968, Sam Mangwana et Guvano font défection, pour créer le Festival des Maquisards. Rochereau a du ressort, il rebondit.

Premier Africain à se produire à l'Olympia de Paris

En 1969, l'idée de se produire à l'Olympia germe dans l'esprit de Rochereau. Il met alors tout en œuvre pour y parvenir. En 1970, il est au sommet de son art. Il met sur pied Isa, sa maison d'édition, qui marque la fin de sa collaboration avec Roger Izéidi. Dans la nuit du 12 au 13 décembre de cette année-là, il affronte, avec succès, la mythique salle de la rue des Capucines, à Paris, l'Olympia. Il est le premier artiste africain à prendre d'assaut cette citadelle musicale. En 1971, Rochereau fonde l'Afrisa Le Peuple, son orchestre, sur les fondations du groupe qui l'avait accompagné à l'Olympia, l'African fiesta Le Peuple. Il optera, à la fin, pour Afrisa International.

L'après l'Olympia est aussi le début d'une période marquée par des départs répétés de ses musiciens. Mwena et Faugus en 1971 puis Attel Mbumba, Empopo Loway Deyesse et Ndombé Opetum, s'en vont créer Afrizam en 1972. Seskain Molenga sort *Nazoki* avec Pèpè Kallé, Dilumona et Papy Tex, la même année. C'est le début de Bakuba. Un coup dur. Rochereau s'en relève avec *Mongali*, une chanson explosive. Puis s'ensuit une période plus besogneuse, entrecoupée d'éclaircies. En 1973, *Omanga* et *Makfé*; 1974, *Kafu maye*; 1975, *Mosekonzo* qui scelle le bref retour de Mangwana dans le giron de Rochereau. Tous ces titres maintiennent la présence de Tabu Ley au sommet du hit-parade kinoïse. Kiese Diambu, Mimi Ley, Dizzy Mandjeku, Lokasa ya Mbongo renforcent l'équipe de l'Afrisa qui refait surface sur scène, en 1976, au Palladium, le plus grand music-hall de Kinshasa. L'année suivante, il représente le Zaïre au Festac (Festival des Arts et de la culture negro africaine) de Lagos, à la tête de l'un des deux ensembles qui composent l'Orchestre national du Zaïre.

Fin 1977, c'est la sortie de «*Kiyedi*», «*Sorozo*», «*Ponce Pilate*» qui battent le record des ventes de disques à Kinshasa et remettent Tabu Ley sous les projecteurs de l'actualité musi-



Tabu Ley Rochereau.

cale. Mais, il connaît, cette année-là, une nouvelle vague de départs de ses musiciens: Molenga, Bovic et Armando le quittent, lors d'un séjour en Europe. En 1978 à Abidjan, c'est au tour de Dizzy Mandjeku, Lokasa et Philo Nkola de désertir son groupe. Pour ne pas sombrer corps et biens, au retour de sa tournée africaine, il recrute Madilu puis Papa Wemba. Avec ce dernier, il retrouve des couleurs. Cette collaboration prend fin en 1979.

La décennie 80 s'ouvre avec «*Maze*», chanson d'une exceptionnelle beauté. Il renoue avec Nico et Kwamy, se rapproche de Jeannot Bombenga. Il enregistre un 30 cm avec Pamelolo. Mais, sa plus belle pioche est Mbilia bel. L'arrivée de cette chanteuse, placée sous les feux de la rampe par Sam Mangwana, ouvre de nouvelles perspectives musicales pour le patron de l'Afrisa. «*Mpeve ya longo*», sa première interprétation d'une œuvre de Rochereau, place aussitôt Mbilia Bel sur orbite. «*Esui yo wapi*», «*Keyna*», «*Nairobi*», «*Yamba*

ngai», «*La beauté d'une femme*», entre autres, sont des pépites musicales qui, pendant quelques années, maintiendront Rochereau en haut de l'affiche. C'est au cours de cette période qu'il enregistre «*Lisanga ya ba nganga*» avec Franco. Un succès d'édition. Mais cette embellie prend fin avec sa séparation d'avec Mbilia Bel. Baniel (en coup de vent), Faya Tess, Beyou Ciel n'arrivent pas à combler le départ de celle qu'on appelle la Cléopâtre de la musique kinoïse. «*Phénomène akei na ye*», chante-t-elle, accompagnée par Rigo Star Bamundélé.

Avec le départ de Mbilia Bel, les œuvres de Tabu Ley deviennent d'une rare banalité et son succès s'étiolle, d'autant que d'autres étoiles montent au firmament de la musique kinoïse: Koffi, puis les Wenge, pour ne citer que ceux-ci. Il s'exile en Europe. La mort de Franco en 1989 sonne le glas de Tabu Ley. Sevré de la guéguerre avec son rival qui l'a tant inspiré, Tabu Ley a du mal à survivre musicalement.

A l'arrivée au pouvoir du président Laurent Désiré Kabila, il s'essaye à la politique. Il est nommé député provincial, vice-gouverneur, puis ministre de la culture dans le gouvernement de la capitale-province de Kinshasa. Rochereau quitte la scène musicale professionnelle, le 8 février 2000. C'est véritablement le chant du cygne. La fin. Musicalement, Rochereau, à partir de cet instant, ne vit que d'opérations éruptives comme ce voyage à Cuba, en juin 2008. Après, plus rien. Mais, l'histoire retient que c'est une grande étoile, qui a porté haut, le flambeau de la musique congolaise.

MFUMU

Tabu Ley Rochereau a rendu l'âme à l'hôpital Saint-Luc de Bruxelles, en Belgique. Des suites d'une longue maladie. A l'âge de 73 ans.

Victime, en juillet 2008, d'un A.v.c (Accident vasculaire cérébral), à Kinshasa, le chanteur avait été évacué, dans la capitale belge. Pour y subir des soins. Après quelques jours passés dans le coma, le chanteur a, finalement, été arraché à la vie.

Pendant sa carrière, Tabu Ley a composé plus de 3 000 chansons et vendu plusieurs milliers de disques.

Le chanteur laisse, également, une progéniture abondante. Dans une interview accordée à La Semaine Africaine, en 2005, l'artiste reconnaissait ne pas connaître, exactement, le nombre de ses enfants. Mais, dans un article du Parisien, le rappeur Youssoupha, l'un de ses quatre fils ayant percé dans le milieu de la musique (avec Peguy Tabu, Abel Tabu, et Philémon), affirmait qu'il aurait 68 enfants! Les obsèques de Tabu Ley Rochereau sont prévues pour le 9 décembre prochain, à Kinshasa.

Collectif Culture Congo Avenir

Manifeste «Congo pour une Culture repensée»

Nous sommes des filles et des fils de la Nation, porteurs de rêves communs et de valeurs partagées par tous. Liés par la terre et par le sang à la mère patrie, nous souhaitons mettre au cœur de la réflexion politique et citoyenne la Culture dans son acception étymologique.



Eddy Ngombe.



Marien Fauney Ngombe.

Il s'agit, ici, de prendre comme un tout indissociable les arts, les lettres, les systèmes de valeurs et les traditions de notre Congo pour leur rendre leurs lettres de noblesse.

Dans un Congo qui a tourné le dos aux guerres fratricides et retrouvé un climat de paix, il est nécessaire d'apporter du grain à moudre à des esprits avides de challenges et d'émulation.

Le Congo est historiquement un pays de Culture. Pour mémoire, il s'agit du Congo de Sony Labou Tansi, de Franklin Boukaka, de Gotène ; du Congo de tous ces précurseurs.

Notre pays ne peut envisager l'émergence sans consolider son ossature culturelle qui est vermoulu. Il s'agit, ici, d'avoir une vision ambitieuse pour le Congo.

Profitions du cap fixé par le chef de l'État et des conditions économiques propices à l'émergence voulue pour 2025, pour faire de notre Culture un phare, un feu qui brillerait depuis le sommet du mont Nabemba et qui montrerait le chemin aux descendants de nos illustres rois. Notre culture est notre identité.

À l'heure de la mondialisation, c'est par la culture qu'un pays s'exporte le mieux. Nous sommes à l'ère du combat culturel. La culture est une arme. Une arme de paix et de pacification.

Lorsque la culture d'un pays précède les ressortissants de ce dernier, l'acceptation de chacun n'en est que facilitée.

Le Congo a mal à sa culture et personne ne l'entend geindre. Nous pensons qu'un bon diagnostic est un premier pas vers la guérison.

Nous ne pouvons plus accepter de reconduire inlassablement les approximations sur l'organisation de notre système culturel et l'à peu-prisme dans la gestion de nos ressources culturelles et humaines.

Nous en appelons à une prise de conscience de nos élites, de nos dirigeants et des acteurs de notre culture. Les générations futures nous reprocheront notre manque d'intérêt pour leur avenir, si nous ne nous remettons pas en cause rapidement et résolument.

La culture doit apporter à notre jeunesse, et pas seulement, des éléments de valeurs, d'éthique, d'instruction, d'émancipation, d'éveil et de fierté, que nous aurons construits et consolidés au fil du temps.

Concrètement, il faudrait créer un cadre juridique permettant aux créateurs de tirer profit de leur travail, aux producteurs de musique, aux éditeurs et aux promoteurs culturels de pouvoir accompagner efficacement les auteurs des œuvres de l'esprit. Il s'agirait de mettre en place une chaîne avec des maillons bien définis, en légiférant et en informant chacun de ses droits et de ses devoirs.

Pour cela, comme le veulent nos usages et nos coutumes, nous sommes appelés à nous retrouver autour du Mbongui, pour que chacun, humblement et de manière constructive, apporte son analyse et surtout ses propositions.

Nous en appelons à des états généraux de la Culture et des arts pour mettre fin aux pratiques en cours et préparer notre pays à bâtir une industrie culturelle digne de ce nom.

Nul ne peut ignorer que l'impact de la Culture est transversal. Une politique culturelle à l'aune de notre ambition influera positivement sur l'éducation, la jeunesse, le tourisme et l'économie de notre pays.

Chers filles et fils du Congo, redorons le blason de notre Culture pour un Congo uni, pacifié, moderne et prospère.

Vive la culture,
Vive le Congo.

Pour le Collectif Culture Congo Avenir,

Eddy NGOMBE
(Producteur et chef d'entreprise)
Marien Fauney NGOMBE
(Auteur et directeur administratif et financier)

Notre contact: culturecongo@yahoo.fr

Termes de référence de l'auditeur interne du MSP (réciendaire principal) dans la mise en œuvre des activités de la phase 2 de la subvention COG-810-G02-T

I- Contexte et justification:

Le Gouvernement de la République du Congo met en œuvre, depuis 2011, la subvention COG-810-G02-T Round 8 du projet de Renforcement et Promotion de la stratégie DOTS. La Coordination technique, la gestion financière et comptable ainsi que la passation des marchés du projet avaient été confiées au Ministère de la Santé et de la Population, réciendaire principal.

La première phase de ce projet qui devait être clôturée au 31 décembre 2012, a été prolongée, exceptionnellement, de six mois pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2013, en attendant la mise en vigueur de la phase 2.

Cette deuxième phase de la subvention est assujettie à la satisfaction d'un certain nombre de conditions, parmi lesquelles figure le recrutement d'un auditeur interne, en vue de renforcer le système de contrôle interne du projet.

Le présent document qui constitue les termes de référence du consultant qui sera recruté, définit les objectifs, les résultats attendus et les modalités de l'organisation de la fonction d'audit interne du projet.

II- Position hiérarchique:

L'Auditeur Interne est placé sous la responsabilité de la Direction des Ressources Financières du Ministère de la Santé et de la Population.

Dans ces tâches quotidiennes, l'auditeur interne rend directement compte au Directeur du Projet. Mais aussi, il prépare des rapports d'activités trimestriels et annuels dont les copies sont envoyées au CNC et au Fonds Mondial.

III- Tâches et Responsabilités:

Auditeur interne aura pour principale mission de participer à la réalisation d'audits financiers et opérationnels sur l'ensemble des activités de la subvention Tuberculose au niveau du PR et des sous bénéficiaires du projet.

Ces audits se décomposeront en différentes phases:

- préparation du plan d'audit annuel;
- préparation de la mission en collaboration avec le management concerné;
- réalisation des travaux/tests/entretiens;
- diagnostic sur les performances du projet;
- préparation des conclusions et recommandations en concertation avec les services audités;
- formalisation du rapport d'audit avec ses recommandations;
- suivi de la mise en œuvre des recommandations et de la mise en place de nouvelles procédures, s'il y a lieu.

IV - Tâches de l'Auditeur Interne:

L'Auditeur interne a en charge la réalisation des tâches suivantes:

- Elaborer le plan d'audit interne annuel dont les copies sont aussi envoyées au CNC et au Fonds

Mondial;

- Exécuter les missions d'audit interne en conformité avec les normes internationales régissant la fonction de l'Audit interne et les procédures admises;
- S'assurer de l'application des procédures dans les domaines de l'administration générale du projet (élaboration et exécution du budget), de la passation des marchés (sélection des fournisseurs, approbation de la procédure, réception des biens ou exécution de la prestation), de la gestion des immobilisations, de la gestion des ressources humaines, des procédures financières, des procédures comptables;
- Identifier les dysfonctionnements, ainsi que leurs conséquences, et proposer des solutions pour y remédier;
- Evaluer le système de contrôle interne assuré par l'Unité de Gestion du projet du MSP en rapport avec l'efficacité et l'efficience d'exécution des activités du projet;
- Conduire les missions d'audit opérationnel aux niveaux du PR, Bénéficiaires secondaires et des sous-bénéficiaires;
- Contrôler et vérifier les transactions financières liées aux activités du projet, en s'assurant de leur opportunité, de leur régularité et des niveaux de risques, fraudes et corruptions éventuelles;
- S'assurer de la mise en œuvre des recommandations des audits externes ainsi que de missions de supervision du LFA et du Fonds Mondial;
- Prendre connaissance des observations et recommandations du Fonds Mondial contenues dans les lettres de Gestion et en suivre la mise en application;
- Travailler en collaboration avec les auditeurs externes financiers et les équipes spécialisées du LFA et du Fonds Mondial;
- Mener des missions spéciales d'investigations ainsi que des contrôles inopinés;
- Préparer les rapports des missions d'audit interne;
- Rédiger les rapports d'activités trimestriels et annuels de la Cellule Audit interne.

V- Résultats attendus:

Les résultats attendus du travail de l'auditeur interne est l'amélioration globale des systèmes et procédures de gestion de la subvention. Notamment, il est attendu que l'auditeur interne fera des recommandations qui vont permettre l'amélioration du système de contrôle interne: les dépenses sont soutenues par les pièces justificatives appropriées, les comptes du projet sont régulièrement tenus et à jour, les rapports financiers reflètent la réalité des comptes, le plan d'action et le budget établis sont respectés, les objectifs du projet sont atteints, etc.

VI- Qualification:

Les candidats potentiels au poste devront présenter (ou remplir) les conditions de candidature ci-après:

- Etre titulaire d'un diplôme d'études supérieures de type BAC + 4/5 en audit, comptabilité et gestion ou tout autre diplôme équivalent;
- Jouir d'une très bonne expérience professionnelle

d'au moins 5 ans dans des missions d'audit interne, d'expertise comptable et conseil en gestion;

- Avoir une expérience avérée d'au moins 03 ans d'audit dans les projets financés par les bailleurs de fonds internationaux (Banque Mondiale, Fonds Mondial, BAD, Union Européenne, etc.);
- Avoir une expérience dans la conduite des missions d'audit interne /externe, en cabinet, dans une société ou dans un projet;
- Avoir de l'expérience dans la mise en place d'une cellule d'audit dans un projet;
- Avoir une bonne connaissance des procédures et directives de gestion et de passation de marchés du Fonds Mondial;
- Etre capable de travailler sous pression et faire preuve d'esprit d'indépendance, de discrétion et de critique objective, puis être disposé à voyager dans tout le pays;
- Avoir une parfaite maîtrise des outils informatiques (Word, Excel etc.); la connaissance d'un logiciel de gestion comptable serait un atout;
- Avoir une capacité approfondie de l'analyse des informations financières, et de préparation des rapports financiers, des bilans;
- Avoir une parfaite communication orale et écrite en français;
- Etre capable de produire les résultats avec précisions et dans les délais prescrits.

La connaissance et la pratique de la langue Anglaise serait un plus.

VII- Composition du dossier de candidature:

Les dossiers de candidature comprendront les pièces suivantes:

1. Une lettre de motivation pour le poste;
2. Un curriculum vitae en rapport avec le contenu du poste;
3. Les photocopies certifiées des attestations ou diplômes obtenus;
4. Les photocopies des certificats ou attestations de travail des principaux employeurs;
5. Les références de trois (03) personnes ou employeurs antérieurs qui connaissent le candidat et pourraient être consultés pour avis;
6. Le certificat de nationalité et le casier judiciaire datant moins de 3 mois.

VIII- Conditions d'emploi:

Le contrat de l'Auditeur Interne est signé par le Ministre en charge de la santé. Ce contrat est signé pour une durée de deux ans avec une période d'essai de six mois.

La rémunération sera fixée sur la base des qualifications du candidat et des taux applicables pour les consultants nationaux.

IX - Dépôt des dossiers de candidature:

Les dossiers de candidature devront être adressés, au plus tard, le 16 Décembre 2013, à 16 heures, sous plis fermé, avec la mention «avis de vacances de poste pour le recrutement d'un Auditeur Interne», à l'adresse ci-dessous: Ministère de la Santé et de la Population/Direction des Ressources Financières/Coordination Technique, Administrative et financière du Projet tuberculose (CTAF)

13, Avenue Maréchal LYAUTEY,
en Face du Centre Hospitalier et Universitaire
de Brazzaville (siège unité de gestion MDA/
projet de mise à l'échelle de la moustiquaire
imprégnée d'insecticide)
Tél: 00242 06 979 03 15/05 521 53 41
E-mail: emekamamina27@yahooo.fr
Brazzaville; République du Congo.

Direction Générale des Impôts et des Domaines

Calendrier Fiscal du mois de décembre 2013

Le 5:

- Reversement de la taxe sur les contrats d'assurance
(Art.336 du CGI, tome 2, livre 1)

Le 15:

Déclaration et versement de la TVA et CA/TVA (Art 31 de la loi n° 12- 97)

- Déclaration et versement de la taxe sur les boissons alcoolisées et le tabac (LF 2013)

- Taxe sur les jeux de hasard et d'argent

- CA/ Taxe sur les jeux de hasard et d'argent

- Taxe sur les transferts de fonds

(Loi n° 33- 2003 du 30- 12- 2001)

- R.A.V. des hôteliers et RAS par la SNE

(Art 6 de la loi n° 16- 2001 du 31 – 12 – 2001)

- Déclaration des opérations des commissionnaires en douanes

- Taxe sur les billets d'avion en vols internationaux

(Loi n° 4- 2007 du 11 mai 2007 et décret 2008 - 330 du 19- 08-2009)

- Déclaration et paiement de l'IRPP retenu à la source
(Art 173 du CGI, tome 1)

- Déclaration et versement de l'acompte sur divers im-

pôts pour l'importation des marchandises à but commercial (Art 5 ter loi n° 01/95).

Le 20:

- Déclaration et versement des retenues à la source
(Art 96,183, 185 ter du CGI, tome 1)

- Déclaration et paiement de la TUS

(Loi n° 36-2011 du 23 -12 – 2011)

- Déclaration et paiement de l'IS forfaitaire

(Art 126 ter CGI, tome 1)

- Déclaration et Paiement de l'IRVM des sociétés étrangères fonctionnant sous le régime de l'admission temporaire d'exercer (ATE)

(Art 1 du CGI, tome 2, livre III)

- Déclaration et versement de l'ASDI par les grossistes, importateurs et autres, (LF 2013)

Le 31:

- Date de clôture de l'exercice comptable

(Art 31 ter du CGI)

- Déclaration de la liste des fournisseurs ou des sources d'approvisionnement pour les contribuables soumis au régime du forfait (art. 28 bis du CGI)

NB:

Pour les nouveaux contribuables, la patente doit être payée dans les 15 jours du début d'activité.

(Art 312 du CGI, Tome 1)

«Payer ses impôts est un devoir civique»

Contacts: 05.746.54 .34 / 06.655.96.71

Coupe de la Caf

Le Club Sportif Sfaxien s'offre sa troisième couronne continentale

La coupe de la confédération africaine a choisi son camp. Le C.S (Club Sportif) Sfaxien de Tunis a été couronné, pour sa troisième fois, samedi 30 novembre 2013. A l'issue du match retour de la dixième édition de la coupe de la Caf (Confédération africaine de football). Malgré une défaite (2-1), sans conséquence, sur la pelouse du stade de Kamalondo, à Lubumbashi, en RDC (République Démocratique du Congo). Un cadre où les hommes de l'entraîneur néerlandais Ruud Krol affrontaient le T.P Mazembé. Un trophée obtenu, en partie, grâce à sa victoire (2-0), à domicile, au match aller, dans la capitale tunisienne.

Avec ce titre, le Club Sportif Sfaxien vient d'élargir son palmarès déjà orné avec deux couronnes. La joie infinie des supporters sfaxiens, à l'issue du coup de sifflet final, a épousé celle des joueurs, entraîneurs et dirigeants. Tous n'attendent plus de recevoir du père Noël des charmants cadeaux, puisqu'ils viennent de s'en offrir un, plus gracieux d'ailleurs: le trophée de la dixième édition de la coupe de la C.a.f. Ce dernier est le troisième de l'histoire du club. L'heure est donc à la fête, côté sfaxien. Champagnes et vins de tous acabits seront, incontestablement, savourés. De quoi terminer en beauté



Les joueurs célèbrant le titre.

l'année 2013. Ben Youssef, double butteur au match aller, est le grand artisan de ce titre. Il a, en effet, été l'auteur, au match retour, de l'unique but, hissant les siens au sommet du football continental. Si rires et bonheur envahissent le collectif sfaxien, ces sentiments contrastent avec les larmes et tristesses des joueurs et dirigeants du T.P Mazembé. Bien qu'étant mal embarqués, après une défaite à l'aller, le club congolais avait commencé à baliser le chemin du titre. En prenant le jeu à son compte. Ce qui lui a permis d'égaliser sur l'ensemble des deux rencontres (2-0, à la mi-temps).

Grâce à Cheibane Traoré (10^{ème}) et Mbwana Ali Samanta (24^{ème}). Mais, au football, il faut tenir la flamme allumée jusqu'au bout du match. Le T.P Mazembé semblait avoir oublié ce principe. Relâchement des joueurs, fautes d'inattention, souplesse défensive: autant d'impuissances qui ont coûté cher aux «corbeaux», dans les cinq dernières minutes de la rencontre officée par l'arbitre sud-africain, Daniel Bennett. Et Fakhreddine Ben Youssef n'a pas raté l'occasion d'endeuiller les corbeaux par la perte de ce titre. En inscrivant le but de la «couronne» (88^{ème}). Celui-ci a aidé les

Sfaxiens à ramener le trophée à la maison. La victoire de T.P Mazembé (2-1) étant ainsi vaine, et même trop juste pour hisser ce club à l'autel des champions. L'amertume de l'échec dévore les joueurs congolais qui ne vont pas, de sitôt, digérer l'onde de choc que représente ce revers. Alors que les acteurs sportifs du T.P Mazembé se consolent avec une deuxième place peu mielleuse, l'histoire, elle, retiendra cette triple auréole pour le C.S. Sfaxien.

Hordel
BIAKORO-MALONGA

Assemblée générale ordinaire du CARA

Faire que le club se relance comme par le passé

Ils étaient tous présents, membres du Conseil d'administration, doyens sages, dirigeants des sections, supporters et sympathisants du CARA (Club athlétique renaissance aiglon), autour de Blaise Elenga, président du Conseil d'administration pour prendre part, à l'assemblée générale ordinaire du club. Organisée, dimanche 1^{er} décembre 2013, à l'espace David Mayanda, à Ouenzé, cinquième arrondissement de Brazzaville. En présence d'un représentant de la fédération congolaise de football.

Al'ordre du jour, la lecture du rapport moral du Conseil d'administration; la participation du CARA, à la Coupe de la confédération; la tenue de la prochaine assemblée générale élective du club et notamment les travaux de la construction du siège de l'équipe. Présentant le rapport moral, le président Blaise Elenga a souligné qu'au cours de son mandat, le Conseil d'administration mis en place le 21 octobre 2007, a réalisé plusieurs tâches. Sur le fonctionnement des sections sportives, a-t-il dit, lorsqu'ils ont pris la direction du club, ils ont hérité de quatre sections actives: Handball, Football, Basketball et Cyclisme. Ils ont contribué à revivifier le Volleyball. Ces sections ont été administrées par les staffs qui au fil du temps ont commencé par les désertier. Mais, notamment les sections ont réalisé des performances techniques dans l'ensemble.

Evoquant la participation du CARA, à la Coupe de la confédération, il a affirmé que cela requiert un minimum de prépara-



Les supporters et sympathisants de CARA, pendant l'assemblée générale.

tion. «D'abord, il nous faut des athlètes, une préparation technique, administrative et financière. La préparation de l'équipe pose beaucoup de conditions. Il faut étoffer le staff technique, trouver les moyens, un entraîneur principal un directeur technique. Il faut aussi renforcer l'équipe avec des joueurs de talents. Et tout cela nécessite des moyens». Sur cette question, il a été appuyé par M. Fouka, président de la section football qui a relevé que: «Nous avons fait un budget que nous avons transmis au Conseil d'administration en annexe de notre rapport. Pour le recrutement des joueurs, il nous faut au moins 30 millions. Et pour le staff pour avoir des bons techniciens, il faut 10 millions de F Cfa», a-t-il expliqué.

Parlant de la mise en valeur du complexe David Mayanda, le président Elenga, a déclaré que ce site longtemps abandonné a

connu sa mise en valeur depuis l'année 2009. Cet espace important pour la vie du club a été réhabilité grâce à certaines personnalités du club. Cependant, les travaux ne sont pas achevés, il reste beaucoup de choses à faire notamment la construction du bâtiment devant servir de siège. Ajoutant que, les statuts et les règlements du club ont été réactualisés, il va falloir les présenter lors d'une assemblée générale pour qu'ils soient approuvés.

De la structuration des sections des supporters, le président du Conseil d'administration, a indiqué, qu'ils ont mis en place à Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie des sections des supporters. Mais, ils n'ont pas pu aller loin faute de disponibilité et des moyens. Toutefois, il a invité ceux qui étaient à la tête des organisations des supporters d'essayer de les structurer. Avant de rappeler

que CARA a un grand nombre de supporters qui n'attendent qu'une certaine organisation pour participer effectivement à la vie du club.

Par ailleurs, a révélé le président Elenga, de 2007 à nos jours, la section football a englouti pas



Blaise Elenga.

moins de 500 millions de F Cfa, en ce qui concerne les équipements, le matériel, les primes de toutes sortes, etc. Et de ce point de vue cela a été un sacerdoce pour le Conseil d'administration. Avant de clore l'assemblée générale, il a souhaité que tout le monde participe au financement du club. Cependant, a-t-il fait savoir, le bureau va gérer les affaires courantes jusqu'à la prochaine assemblée générale élective prévue le 14 janvier 2014. «Notre souci est de voir le club se relancer comme par le passé car, CARA reste et restera un grand nom».

Alain Patrick MASSAMBA

J.R.C
MULTI-SERVICESRéalisation des Moyens
Travaux et Maintenance

Menuiserie aluminium et bois-peinture -
Maçonnerie - Soudure - Plomberie -
Étanchéité - Enseigne lumineuse et autres -
Vente et pose des vitres, plexiglas
et serrures.

Siège: 38 rue Moussouambali
Mfilou Comus.

Tél: 05 556 86 00 / 06 627 79 59
N° RCCM CG/BZV/13 E1

Une palette complète de services professionnels à votre disposition

INTEGRATEUR NATIONAL & INTERNATIONAL

- MANUTENTION PORTUAIRE
- CONSIGNATION DE NAVIRES
- FRET AERIEN & MARITIME
- DOUANE & TRANSIT
- LOGISTIQUE
- DEMEMAGEMENT

Notre devise
ALLER + LOIN

SERVICE COMMERCIAL
BRAZZAVILLE: 1, AVENUE FOCH (Boulevard Maître)
TEL (+ 242) 05 550 10 87 / 06 622 00 01
PONTE-NOIRE: ROND-POINT KASSA (1^{er} étage) (CCT)
TEL (+ 242) 05 550 10 75 / 06 622 00 03
Membre du Réseau GTO

Eric-Pressing

PRESSING DE LUXE
Situé au coeur économique de: * Brazzaville
rond-point Mougali * Pointe-Noire centre ville,
ERIC-PRESSING

ERIC

- * E = Expérience dans le cadre de Nettoyage à Sec
- * R = Remplissant toutes les conditions de lavage
- * I = Irréprochable pour un travail soigné et bien fait
- * C = Compétence qui fait la différence

PRESSING

- * P = Professionnel confirmé
- * R = Reste fidèle au bon service
- * E = Entretien de qualité inégalable
- * S = Service non stop
- * S = Sollicité par les clients exigeants
- * I = Incomparable, toute la ville en parle
- * N = Nommé ERIC-PRESSING
- * G = Garantit la longévité de nos vêtements

Faites confiance à notre pressing de luxe

Pour de bonnes
analyses, j'aime lire
La Semaine Africaine.